

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

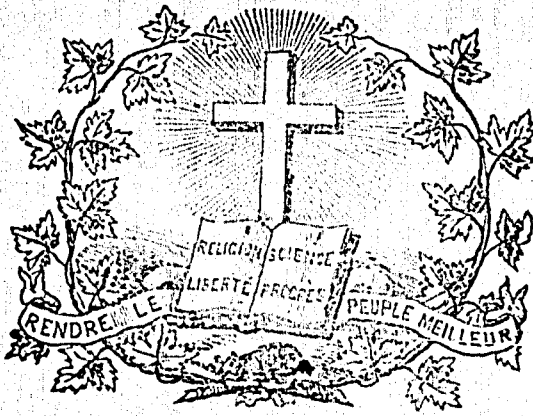
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



REVUE DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada) Octobre, 1857.

No. 10.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE : Poésie. — Les morts, par M. Octave Crémazie. — ÉDUCATION : Pédagogie, de l'emploi du temps dans les écoles. (suite.) — Exercices pour les élèves des écoles. — Leçons de choses. L'élan — Exercices de grammaire. — Statistiques pour former au calcul et exercer la mémoire des chiffres. — AVIS OFFICIELS : Annonce du township de Blandford à la municipalité scolaire de Gentilly. — Nominations, Commissaires d'école. — Ecole Normale Jacques Cartier. — Aux commissaires d'écoles. — ÉDUCATION : Utilité des leçons de chose. — Architecture des écoles, deuxième article (suite.) — Association américaine pour l'avancement des sciences. (suite.) — Inauguration du collège de Varennes. — Petite revue mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : DOCUMENTS OFFICIELS : Liste des instituteurs contribuant à la caisse d'économie, corrigée et continuée. — État des paiements faits par le département de l'instruction publique, du 1er janvier au 31 octobre 1857. — PALMARR : (suite.) — Distribution des prix aux élèves des dames Ursulines de Québec, et aux élèves du collège de Ste. Thérèse. — GUYVERES : Coupe transversale et distribution intérieure d'une maison d'école primaire élémentaire. — Carte de Peyporation du Dr. Bee à la recherche de Sir John Franklin. — Vue extérieure et coupe transversale du câble du télégraphe transatlantique.

Vous ne demandez rien à la foule qui passe,
Sans donner seulement aux tombeaux qu'elle efface
Une larme, un soupir ;
Vous ne demandez rien à la brise qui jette
Son haleine embaumée à la tombe muette,
Rien, rien qu'un souvenir.

Toutes les voluptés où notre âme se mêle,
Ne valent pas pour vous un souvenir fidèle,
Cette aumône du cœur,
Qui s'en vient rechauffer votre froide poussière,
Et porte votre nom, gardé par la prière,
Au trône du Seigneur.

Hélas ! ce souvenir que l'amitié vous donne
Dans le cœur meurt avant que le corps n'abandonne
Ses vêtements de deuil,
Et l'oubli des vivants, pesant sur votre tombe,
Sur vos os décharnés plus lourdement retombe
Que le plomb du cercueil !

Notre cœur égoïste au présent seul se livre
Et ne voit plus en vous que les feuillets d'un livre
Que l'on a déjà lus ;
Car il ne sait aimer dans sa joie ou sa peine
Que ceux qui serviront son orgueil ou sa haine ;
Les morts ne servent plus.

A nos ambitions, à nos plaisirs futiles,
O cadavres poudreux vous êtes inutiles !
Nous vous donnons l'oubli.
Que nous importe à nous ce monde de souffrance
Qui gémit au-delà du mur sombre et immense
Par la mort établi ?

On dit que souffrant trop de notre ingratitude,
Vous quittez quelquefois la froide solitude,
Où nous vous délaissions ;
Et que vous paraissez au milieu des ténèbres
En laissant échapper de vos bouches funèbres
De lamentables sons.

Tristes, pleurantes ombres,
Qui dans les forêts sombres,
Montrez vos blancs manteaux,
Et jetez cette plainte
Qu'on écoute avec crainte
Gémir dans les roseaux ;

O lumières errantes !
Flammes étincelantes,
Qu'on aperçoit la nuit
Dans la vallée humide,
Où la brise rapide
Vous promène sans bruit,

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES MORTS.

O morts ! dans vos tombeaux vous dormez solitaires
Et vous ne portez plus le fardeau des misères
Du monde où nous vivons.
Pour vous le ciel n'a plus d'étoiles ni d'orages,
Le printemps, de parfums, l'horizon, de nuages,
Le soleil de rayons.

Immobiles et froids dans la fosse profonde,
Vous ne demandez pas si les échos du monde
Sont tristes ou joyeux ;
Car vous n'entendez plus les vains discours des hommes,
Qui pétrissent le cœur et qui font que nous sommes
Méchants et malheureux.

Le vent de la douleur, le souffle de l'envie,
Ne vient plus dessécher, comme au jour de la vie,
La moëlle de vos os ;
Et vous trouvez ce bien au fond du cimetière,
Que cherche vainement notre existence entière,
Vous trouvez le repos.

Tandis que nous allons, pleins de tristes pensées,
Qui tiennent tout le jour nos âmes oppressées,
Seuls et silencieux,
Vous écoutez chanter les voix du sanctuaire
Qui nous viennent d'en haut et passent sur la terre
Pour remonter aux cieux.

Voix lentes et plaintives,
Qu'on entend sur les rives
Quand les ombres du soir
Épaississant leur voile
Font briller chaque étoile
Comme un riche estenoir ;

Clameur mystérieuse,
Que la mer furieuse
Nous jette avec le vent,
Et dont l'écho sonore
Va retentir encore
Dans le sable mouvant ;

Clameur, ombres et flammes
Êtes-vous donc les âmes
De ceux que le tombeau
Comme un gardien fidèle,
Pour la nuit éternelle
Retient dans son réseau ?

En quittant votre bière,
Cherchez-vous sur la terre
Le pardon d'un mortel ?
Demandez-vous la voie
Où la prière envoie
Tous ceux qu'attend le ciel ?

Quand le doux rossignol a quitté les bocages,
Quand le ciel gris d'automne, amassant ses nuages,
Prépare le linceul que l'hiver doit jeter
Sur les champs refroidis, il est un jour austère,
Où nos cœurs oubliant les vains soins de la terre,
Sur ceux qui ne sont plus aiment à méditer.

C'est le jour où les morts abandonnant leurs tombes,
Comme on voit s'envoler de joyeuses colombes,
S'échappent un instant de leurs froides prisons ;
En nous apparaissant ils n'ont rien qui repousse ;
Leur aspect est rêveur et leur figure est douce,
Et leur œil fixe et creux n'a pas de trahisons.

Quand ils viennent ainsi, quand leur regard contemple
La foule qui pour eux implore dans le temple,
La clémence du ciel, un éclair de bonheur,
Pareil au pur rayon qui brille sur l'opale,
Vient errer un instant sur leur front calme et pâle
Et dans leur cœur glacé verse un peu de chaleur.

Tous les élus du ciel, toutes les âmes saintes,
Qui portent leur fardeau sans murmure et sans plaintes
Et marchent tout le jour sous le regard de Dieu,
Dorment toute la nuit sous la garde des anges,
Sans que leur œil troublé de visions étranges
Aperçoive en rêvant des abîmes de feu ;

Tous ceux, dont le cœur pur n'écoute sur la terre
Que les échos du ciel qui rendent moins amère
La douloureuse voie où l'homme doit marcher,
Et des biens d'ici-bas reconnaissant le vide,
Déroutent leur vertu comme un tapis splendide,
Et marchent sur le mal sans jamais le toucher ;

Quand les hôtes plaintifs de la cité pleurante,
Qu'en un rêve sublime entrevit le vieux Dante,
Paraissent parmi nous en ce jour solennel,
Ce n'est que pour ceux-là. Seuls ils peuvent entendre
Les secrets de la tombe. Eux seuls savent comprendre
Ces pâles mendiants qui demandent le ciel.

Les cantiques sacrés du barde de Solyme,
Accompagnant de Job la tristesse sublime,
Au fond du sanctuaire éclatent en sanglots ;
Et le son de l'airain plein de sombres alarmes
Jette son glas funèbre et demande des larmes
Pour les spectres errants, nombreux comme les flots.

Donnez donc en ce jour où l'église pleurante
Fait entendre pour eux une plainte touchante,
Pour calmer vos regrets, peut-être vos remords,
Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme,
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces deux parfums du ciel qui consolent les morts.

Priez pour vos amis, priez pour votre mère,
Qui vous fit d'heureux jours dans cette vie amère,
Pour les parts de vos cœurs dormant dans les tombeaux.
Hélas ! tous ces objets de vos jeunes tendresses
Dans leur étroit cercueil n'ont plus d'autres caresses
Que les baisers du ver qui dévore leurs os.

Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie,
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère !
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?

Priez encor pour ceux dont les âmes blessées,
Ici-bas n'ont connu que les sombres pensées
Qui font les jours sans joies et les nuits sans sommeil ;
Pour ceux qui chaque soir maudissent l'existence,
N'ont trouvé, le matin, au lieu de l'espérance,
A leurs rêves dorés qu'un horrible réveil.

Ah ! pour ces parias de la famille humaine,
Qui, lourdement chargés de leur fardeau de peine,
Ont monté jusqu'au bout l'échelle de douleur,
Que votre cœur touché vienne donner l'obole
D'un pieux souvenir, d'une sainte parole,
Qui découvre à leurs yeux la face du Seigneur.

Apportez ce tribut de prière et de larmes,
Afin qu'en ce moment terrible et plein d'alarmes,
Où de vos jours le terme enfin sera venu,
Votre nom, répété par la reconnaissance
De ceux dont vous aurez abrégé la souffrance,
En arrivant là haut ne soit pas inconnu.

Et prenant ce tribut, un ange aux blanches ailes,
Avant de le porter aux sphères éternelles,
Le dépose un instant sur les tombeaux amis ;
Et les mourantes fleurs du sombre cimetière,
Se ranimant soudain au vent de la prière,
Versent tous leurs parfums sur les morts endormis.

OCTAVE CREMAZIE.

Québec, 2 novembre 1856.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

*Bases d'un plan d'études. Connaissances à donner aux élèves.
Arithmétique et système légal des poids et mesures.*

Pour déterminer les parties de l'arithmétique qu'il convient de faire entrer dans le plan d'études des écoles, ainsi que la manière de les enseigner, il faut se rappeler le but de cet enseignement. Ce but, nous l'avons dit, n'est pas seulement de transmettre l'une des connaissances les plus indispensables à tous les hommes ; il s'agit non moins autant d'exercer et de former les facultés de l'intelligence. Je ne parle pas de l'influence morale que peut avoir le choix des questions et des problèmes sur lesquels on appelle l'attention des élèves ; ceci tient à la direction à imprimer à l'enseignement, et n'a pas un rapport direct avec le plan d'études. Ce premier point bien établi, si l'on réfléchit au peu de temps que les enfants passent dans les écoles, on voit immédiatement qu'il faut faire entrer seulement dans le cours d'arithmétique ce dont ils auront besoin par la suite, et ce qui, eu égard à la durée de leurs études, a une utilité incontestable comme moyen de culture intellectuelle.

A ce double titre, en nommant la numération ainsi que la théorie et la pratique des quatre règles appliquées aux nombres entiers et aux nombres décimaux, nous insistons sur l'attention à donner à la première, qui est le fondement de toutes les opérations. C'est faute d'en avoir fait suffisamment comprendre le principe que tant d'instituteurs voient ensuite leurs élèves exécuter presque toujours les opérations

seis pouvoir s'en rendre compte, et commettre dans la pratique, les erreurs les plus graves.

Aux opérations sur les nombres entiers et décimaux, nous ajouterons les fractions, dont l'étude n'est pas seulement utile comme exercice d'intelligence et de raisonnement. Elle est encore indispensable pour les élèves, même aujourd'hui que l'emploi exclusif du système légal des poids et mesures semble rendre superflue la connaissance des fractions ordinaires, le calcul des fractions décimales n'étant qu'une extension du principe de la numération et des règles applicables aux opérations sur les nombres entiers. La connaissance des fractions est nécessaire, en effet, pour résoudre, par la méthode la plus généralement usitée aujourd'hui, presque toutes les questions qui se présentent à chaque instant dans l'économie domestique, le commerce, l'industrie et les arts. Elle remplace avantageusement ces règles compliquées, qu'on ne pouvait exécuter que par les proportions et dont on embarrassait autrefois même les livres élémentaires d'arithmétique.

Les proportions ont cependant leur utilité : elles donnent mieux que toutes les autres parties de l'arithmétique la connaissance des rapports des nombres, puisque c'est spécialement leur objet. C'est sans contredit un des exercices les plus propres à former le raisonnement. Aussi dès-à-présent nous que le temps passé par les enfants dans les écoles permette de leur faire étudier cette partie de l'arithmétique. Mais il faut voir les choses telles qu'elles se passent ; nous devons en conséquence, dans notre plan d'études, placer les matières dans l'ordre où il convient de les faire étudier aux élèves, afin qu'en tout état de choses ils emportent de l'école, en la quittant, ce qu'il leur importe le plus de savoir.

Aux proportions nous ajouterons les progressions que rien ne remplace et dont la connaissance a son utilité dans des cas assez nombreux. Nous y joindrons également une étude sommaire de la divisibilité des nombres. Cette connaissance, qui simplifie souvent les calculs, a aussi son utilité au point de vue du raisonnement. Elle a d'ailleurs un certain charme pour les enfants, qui sont loin d'être aussi insensibles qu'on pourrait le croire aux merveilleuses propriétés des nombres. Nous excluons, au contraire, la recherche du plus grand commun diviseur, qui ne trouve presque jamais son application dans la pratique, qui offre peu d'intérêt pour l'esprit, et dont les avantages théoriques sont peu en rapport avec la difficulté de l'opération.

Nous insistons, d'un autre côté, pour qu'on enseigne la formation des carrés, des cubes et des puissances en général. Outre l'utilité des exercices auxquels donne lieu l'application des principes relatifs à cette formation, principalement lorsqu'on opère sur des nombres décimaux, la connaissance de la formation des carrés et des cubes est éminemment propre à prévenir une foule d'erreurs graves qu'on commet fréquemment dans l'industrie et dans les arts, et qui souvent sont au plus haut degré préjudiciables aux intérêts de ceux qui y tombent.

Mais, après avoir rappelé l'utilité de cette étude, nous allons peut-être commettre une hérésie en arithmétique, en retranchant l'extraction des racines de l'enseignement des écoles. Si nous nous prononçons pour cette suppression, c'est que, dans la pratique, nous n'en avons presque jamais vu faire usage. Sur vingt individus qui ont péniblement appris ces règles longues et compliquées, à peine en trouverait-on dans le monde un seul qui se les rappelle ; c'est qu'en effet personne ne les applique. On emploie avec raison quand on en a besoin, des procédés plus expéditifs et plus sûrs.

L'inutilité de l'extraction des racines, au point de vue de l'application, ainsi constatée, reste l'utilité théorique. A cet égard, on pourrait nous objecter l'esprit de contradiction qu'il y aurait à supprimer cette étude lorsque nous insistons sur celle des principes, comme gymnastique de l'esprit et comme moyen de former le raisonnement. Mais, si l'on

faisait cette objection, il serait facile de montrer que la contradiction n'est qu'apparente.

Il faut, en effet, distinguer entre ce qui peut avoir une utilité théorique à l'école primaire, et ce qui en aurait dans un enseignement plus élevé, et en vue d'études ultérieures, que ne fera jamais l'enfant de nos écoles. Dans celles-ci, on doit bien se garder de jamais séparer ce qui est utile comme moyen d'exercer l'esprit de ce qui doit avoir une utilité pratique dans les circonstances ordinaires de la vie. Or, les élèves passent en général si peu de temps dans les écoles, qu'il importe de ne sacrifier aucune partie de ce temps à ce qui a seulement de l'utilité en théorie, lorsqu'on peut obtenir le même résultat à l'aide d'exercices pratiques auxquels on a soin d'appliquer le raisonnement.

Mais si nous excluons l'extraction des racines, parce que le temps qu'on y consacre est perdu en grande partie, nous voudrions, au contraire, qu'au moyen de quelques notions élémentaires, on rendit familier à tout le monde l'emploi des tables de logarithmes, à l'aide desquels cette extraction n'est qu'un jeu, et dont l'emploi habituel offrirait tant d'avantages dans la vie si affairée de notre époque. Nous voudrions aussi que, conformément aux instructions ministérielles données pour un autre ordre d'enseignement, on fit connaître aux élèves la règle à calcul, instrument si commode, et d'un usage presque général parmi les ouvriers en Angleterre, tandis qu'en France ils n'en savent même pas le nom.

Vient enfin le système métrique ou système légal des poids et mesures.

Si nous les résumons après toutes les parties de l'arithmétique qu'il convient d'enseigner dans les écoles, même après celles dont on doit parler seulement aux élèves qui y restent le plus longtemps, c'est uniquement pour ne pas séparer ce qui concerne l'arithmétique proprement dite. Nous sommes donc bien loin d'assigner par là à cette étude la place qu'elle doit occuper dans le plan général. C'est, au contraire de la part de beaucoup de maîtres, une grande erreur de rejeter à la fin de l'arithmétique l'étude du système métrique. Ils risquent ainsi de ne jamais l'enseigner, ou du moins de ne pas l'enseigner d'une manière suffisante à ceux de leurs élèves qui ne peuvent parcourir le cercle entier des études de l'instruction primaire, et malheureusement c'est le grand nombre. Ils se privent, en outre, de la possibilité d'accoutumer les enfants à ce système, à l'aide des exercices qu'ils leur feraient faire sur toutes les parties de l'arithmétique, presque tous les problèmes pouvant être une application continuelle de ce système.

L'enseignement du système légal des poids et mesures a d'ailleurs l'avantage de se prêter à l'emploi des procédés intuitifs, que nous ne saurions trop recommander, non seulement comme moyen de faire comprendre aux jeunes enfants ce qu'on veut leur apprendre, mais encore comme moyen de répandre de l'intérêt sur l'enseignement. Or, le système métrique offre, pour l'emploi de ces procédés, encore plus de facilités que les autres parties de l'arithmétique.

Il a été déjà indiqué dans un article spécial de ce recueil comment on peut familiariser les élèves avec la connaissance des principales mesures et leur faire faire avec ces mesures des exercices, qui ont d'autant plus d'attrait pour eux qu'ils satisfont un besoin d'activité naturelle à l'enfant. Le grand inconvénient de l'enseignement tel qu'il est donné habituellement aux élèves de nos écoles, c'est que ces pauvres enfants y jouent presque toujours le rôle d'auditeurs passifs, eux qui, dans la famille et hors de la classe, sont accoutumés à l'activité et au mouvement ; aussi contribue-t-il à leur inspirer de l'éloignement pour l'école et pour tout ce qui s'y fait ; on doit y voir en grande partie la cause du peu de fruit qu'ils retirent du temps passé en classe.

Les nombreuses applications pratiques qu'il est possible de faire du système métrique, les exercices de mesurage, de pesage, de toisé, de cubage, d'évaluation des longueurs, des

surfaces et des volumes, tout cela est précisément un excellent moyen de répandre de la variété dans l'enseignement et d'intéresser les élèves en les instruisant. Nous l'avons déjà dit, une leçon de ce genre donnée en plain air, et où les élèves agissent eux-mêmes, voient et touchent les objets sur lesquels ils opèrent, une leçon semblable, annoncée d'avance et attendue avec impatience, suffit pour captiver les élèves huit jours avant et huit jours après.

On commet donc, à différents égards, une grande faute lorsqu'on attend la fin de l'arithmétique pour leur enseigner le système métrique, et lorsqu'on se borne à le leur exposer d'une manière théorique, se contentant de leur en faire faire de simples applications numériques. On se prive ainsi de l'avantage qu'offre cet enseignement pour varier de la façon la plus agréable l'emploi du temps dans les écoles. On se prive aussi de toutes les ressources qu'il présente, comme nous venons de le dire, pour le recours aux procédés intuitifs, dont l'emploi est un véritable soulagement pour de jeunes élèves que l'assé promptement un enseignement dogmatique et abstrait. Enfin, sans la connaissance du système métrique, l'application des principes exposés en arithmétique offre de grandes difficultés. On serait, en effet, fort embarrassé pour faire faire des calculs nombreux et variés sur des nombres concrets, c'est-à-dire sur ceux qui sont le plus utiles pour les élèves des écoles primaires, si on ne les appliquait aux quantités et aux grandeurs que le système métrique nous apprend précisément à évaluer et à mesurer.

L'arithmétique et le système légal des poids et mesures se prêtent donc un mutuel appui dans l'enseignement, les calculs qu'on effectue sur les quantités évaluées dans ce système rendant familière la connaissance de toutes les mesures avec leurs multiples et leurs sous-multiples, et l'emploi de ce système permettant à son tour de varier à l'infini les exercices sur les différentes opérations de l'arithmétique.

La seule objection que l'on pourrait faire contre ce qu'on appellerait une étude prématurée de ce système se tirerait de la difficulté qu'il présente aux élèves dans sa savante simplicité. Mais cette difficulté, qui existe réellement lorsqu'on l'expose d'une manière dogmatique et théorique, ne subsiste plus lorsqu'on le fait connaître par la pratique et d'une manière intuitive. La science disparaît quand on voit les choses de ses yeux, quand on les touche de ses mains.

Le véritable moment pour commencer l'étude du système légal des poids et mesures se présente donc aussitôt que les enfants savent un peu faire les calculs sur les nombres décimaux. Il n'est même pas nécessaire qu'ils les sachent bien exécuter, puisque les applications qu'ils auront à faire du premier, fourniront à chaque instant l'occasion de les exercer sur ces calculs. Ajoutons qu'il serait déraisonnable de leur exposer, dès le principe, le système entier. Tout ceci doit se faire successivement et par la pratique. Mais faisons remarquer combien celle-ci aidera les élèves à comprendre des points sur lesquels ils commettent sans cesse des erreurs, tels que la mesure des surfaces et celle des volumes, où les quantités deviennent successivement 100 fois et 10,000 fois ou bien 1,000 fois et 1,000,000 de fois plus grandes ou plus petites, lorsque le côté devient seulement 10 fois ou 100 fois plus grand ou plus petit.

Ceci expliqué, quant à la succession et au choix des matières à comprendre dans l'enseignement de l'arithmétique, reste à voir comment on doit le donner et quelle place il convient de lui assigner dans l'emploi du temps.

De toutes les connaissances acquises à l'école primaire, celle de l'arithmétique et du système métrique est peut-être celle dont les enfants trouveront le plus à faire l'application dans toutes les circonstances de la vie. Cette seule considération nous montre l'importance de cette étude et le soin que nous devons y apporter. D'un autre côté, sans la mettre au même niveau que l'étude de la langue sous le rapport de

son influence sur le développement de l'intelligence, et cela pour les raisons déjà exposées, nous devons reconnaître que cette influence est une des plus considérables. A ce double titre l'étude de l'arithmétique doit naturellement, après celle de la langue, occuper la place la plus large dans le plan d'études des écoles.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'enseignement de l'arithmétique peut y commencer de très-bonne heure. On ne doit même pas attendre pour cela que les enfants sachent lire et écrire. Bien avant cette époque on peut enlever avec eux l'étude du calcul; c'est même le moyen d'introduire dans l'emploi du temps cette variété si nécessaire pour empêcher les enfants de prendre l'école en aversion.

Ainsi, dès les premiers jours de leur arrivée en classe, on peut leur apprendre la numération parlée, c'est-à-dire les exercer à énoncer les nombres dans leur succession naturelle, en montant d'abord, puis ensuite en descendant. On les exerce d'ailleurs à cette numération, en employant, comme nous avons dit, des objets sensibles, graines, noix, cailloux, bûchettes, afin de leur faire attacher une idée exacte aux nombres qu'ils répètent. On leur apprend de même à compter par 2, par 3, par 4, par 5, ce qui est si utile et si commode dans une foule de cas. On peut encore, par les mêmes procédés, leur faire faire de petites opérations, qui sont une excellente préparation à l'étude théorique des règles.

Tous ces petits exercices se font parfaitement avant l'étude de la numération écrite, et sans que les enfants aient besoin de connaître aucun chiffre. Ils peuvent d'ailleurs être confiés sans inconvénient à un moniteur. Le maître trouve ainsi le moyen d'occuper utilement les plus jeunes enfants, tout en se réservant le temps nécessaire pour faire travailler les autres divisions.

Quant à l'enseignement de l'arithmétique proprement dite et du système métrique, il est presque inutile de faire remarquer que le maître doit le réserver tout entier pour lui et pour son adjoint quand il en a un. Un maître seul est capable d'expliquer avec une clarté suffisante les principes sur lesquels reposent les opérations de l'arithmétique, et de bien faire comprendre le mécanisme des règles. Le maître aussi est seul capable de faire résoudre d'une manière intelligente et raisonnée les problèmes qui doivent jouer un grand rôle dans l'enseignement de l'arithmétique. Ces problèmes, lorsqu'ils sont bien choisis, ne sont pas seulement une préparation à la solution de toutes les questions qui peuvent se présenter dans le cours ordinaire de la vie, c'est aussi un puissant moyen de développer les facultés de l'esprit, et surtout de donner de la puissance au raisonnement.

Sous ce double rapport les problèmes doivent attirer d'une manière toute spéciale l'attention des instituteurs. Il ne faut pourtant pas oublier que le calcul est essentiellement un art pratique. Il est donc de la plus haute importance pour les enfants d'arriver à faire promptement et sûrement toute espèce de calculs: c'est là seulement que cette connaissance acquiert toute son utilité dans le monde; la rapidité et la sûreté du calcul sont, en effet, ce qu'on y recherche par-dessus tout.

Mais, pour parvenir à ce résultat, il est indispensable de faire à l'école beaucoup de calculs.

Or, on ne peut pas se dissimuler que les problèmes sont, à certains égards, un obstacle à ce résultat. Les recherches nécessaires pour en trouver la solution emploient beaucoup de temps, et, par suite, il en reste peu pour les exercices spéciaux de calcul. Aussi remarque-t-on que, dans certaines écoles où les élèves savent très-bien résoudre toutes les questions qu'on leur pose, et où leur intelligence a été largement développée par ces exercices, ils opèrent parfois lentement et avec peu de sûreté. Dans d'autres, au contraire, les élèves exécutent tous les calculs avec une exactitude et une rapidité vraiment remarquables, mais très-souvent ils sont embarrassés pour résoudre la question la plus simple.

On se trompe dans les deux cas et le but n'est pas atteint. Pour l'attirer complètement, il faut se garder de négliger les problèmes; mais, lorsque les élèves connaissent bien la théorie de chaque règle, et qu'ils y ont été exercés sur des nombres concrets, il faut aussi leur faire faire de nombreux calculs sur d'autres nombres, sans les leur présenter toujours sous la forme de questions à résoudre.

Il y a ainsi, dans l'enseignement de l'arithmétique, deux espèces d'exercices à faire faire aux élèves: les uns, qu'on pourrait nommer des exercices intellectuels, et qui ne peuvent se faire que sous la direction du maître; les autres sont des exercices purement pratiques que peuvent diriger de simples moniteurs: ils n'exigent en effet, de la part de ceux-ci, qu'une connaissance suffisante du calcul et la possession d'un bon guide.

Ces derniers exercices devant revenir assez souvent, en raison de leur importance, on voit qu'il y a dans l'enseignement de l'arithmétique une part assez notable à faire à l'enseignement monitorial. Nous tirerons naturellement de ce fait les conséquences qui en découlent pour la répartition des leçons dans l'emploi du temps. — *Bulletin de l'Instruction Primaire.*

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

LECONS: DE CHOSES.

L'EAU.

« Qu'est-ce qu'il y a dans ce verre? — De l'eau.

(Le maître y trempe un petit morceau de papier ou de linge.)

— Qu'est-ce que l'eau a fait au papier? — Elle l'a rendu humide, elle l'a mouillé.

— Maintenant regardez-moi bien.

(Le maître verse l'eau goutte à goutte.)

— Comment l'eau tombe-t-elle? — En gouttes.

— Dites-moi en quoi l'eau est différente du caillou? — Le caillou ne mouille pas le papier; il ne tombe pas en gouttes.

— Tout ce que vous pouvez verser et faire tomber en gouttes est appelé un liquide.

— L'eau est un liquide; dites-moi quelques autres liquides? — Le vin, la bière, le lait, etc.

— Maintenant regardez dans ce verre d'eau.

— Qu'est-ce que vous voyez? — Une petite tache au fond du verre.

(Le maître leur montre un autre verre avec une tache semblable au fond.)

— Voici un autre verre avec la même marque au fond.

— Voyez le voyez?

(Il verse dans l'eau un peu de lait.)

— Regardez encore la marque. — Nous ne pouvons plus la voir.

— Pourquoi donc? — Parce que vous avez versé du lait dans ce verre.

— Mais cependant, dans l'autre verre, il y a de l'eau sur la marque, et vous la voyez encore; comment cela se fait-il? — C'est que nous voyons à travers l'eau et non pas à travers le lait.

— Trouvez quelques autres choses à travers lesquelles vous puissiez voir. — Le verre.

— Regardez encore cette eau: elle brille; l'eau est brillante. Répétez tous: L'eau est brillante.

— Quelle est la couleur du caillou? — Il est noir.

— Et la couleur de l'eau, qu'en direz-vous?

— Regardez ces couleurs.

(Il leur montre un pain à cacheter rouge, une feuille verte, etc.)

— Ressemble-t-elle à l'une de ces couleurs? — A aucune.

— Que direz-vous donc de la couleur de l'eau? — L'eau n'a pas de couleur.

(Le maître appelle quelques enfants pour goûter l'eau.)

— Que remarquez-vous? — Cette eau est froide.

— Quel goût lui trouvez-vous? Vous ne pouvez me le dire. L'eau a-t-elle un goût? — Non.

— Alors que dire de l'eau? — L'eau n'a pas de goût.

— Répétez ensemble: L'eau n'a pas de goût.

— Pourquoi vous êtes-vous servi d'eau aujourd'hui? — Nous nous sommes lavés avec de l'eau.

— Mais le vin, mais la bière sont liquides comme l'eau; on peut s'y tremper les mains; pourquoi ne vous lavez-vous pas avec de la bière? — Nous sentirions la bière.

— Ainsi vous aimez mieux vous laver dans l'eau parce que?.... — Elle ne sent rien.

— Dites-moi encore pourquoi vous ne vous lavez pas avec de la bière? — Elle ne nous rendrait pas propres; elle nous jaunirait la peau.

— Pourquoi donc est-ce de l'eau que l'on se sert pour se laver? — Parce qu'elle n'a ni odeur, ni couleur, et qu'elle nettoie très-bien la saleté.

— Quand êtes-vous contents de trouver de l'eau? — Quand nous avons soif.

— Dites-moi donc un second usage de l'eau? — Elle sert à boire.

— L'eau sert sans cesse à tout le monde. On pourrait se passer des autres boissons, du cidre, du vin, de la bière; on ne peut se passer d'eau.

— Quelle est la boisson dont on ne peut se passer? — L'eau.

(Le maître pourra faire ici quelques remarques sur la bonté de Dieu, qui a fourni abondamment chaque contrée de ce liquide si essentiel au soutien de la vie humaine, tandis que les liqueurs moins utiles ou nuisibles ne s'obtiennent qu'avec beaucoup de peine, de dépenses et de travail.)

— Quel est le liquide que nous nous procurons le plus aisément? — C'est l'eau.

— Oui, mes enfants, comme tout le monde a besoin d'eau, Dieu en a donné à tous les pays.

— En voici assez, je pense, pour la leçon d'aujourd'hui. Répétez ensemble ce que vous avez trouvé à dire sur l'eau. — L'eau est un liquide; nous pouvons voir au travers; elle est brillante; elle n'a pas de couleur; elle n'a ni goût ni odeur; elle est froide ordinairement. On s'en sert pour se laver et pour boire; et, parce que l'eau est nécessaire à l'homme, Dieu en a donné à chaque pays une abondante provision. — *L'Ami de l'Enfance.*

Exercices de Grammaire.

§ 2. Adjectifs indéfinis.

Les salles d'exposition. — J'ai visité les salles où sont exposés tous les produits de l'industrie; le nombre en est prodigieux; il serait nécessaire d'une semaine entière pour avoir quelque connaissance exacte de chacun d'eux; vous pourrez en juger vous-même par l'énumération que je vais vous faire de plusieurs objets qui ont frappé ma vue. J'ai acheté, pour un franc, un catalogue qui m'a été de quelque utilité.

Au rez-de-chaussée, sont tous les articles de ménage, tels que porcelaines et cristaux, que nul de vous ne regretterait de voir. J'ai remarqué une théière, incrustée de quelques saphirs tous de même forme, un bol à punch diaphane, aussi solide que s'il était en argent, et sur lequel ont été gravées plusieurs figures qui ne m'ont pas paru être l'œuvre du même artiste; des coupeurs peints à l'huile par nos plus grands maîtres, des bouilloires à l'épreuve du feu, quelques salières, des surtout, des candélabres comme n'en possède pas le souverain des Turcs lui-même, et qui coûteraient quelques milliers de francs chacun.

A l'étage supérieur on trouve tous les objets qui concernent la batterie de cuisine, plusieurs crémailleurs en bronze, quelques centaines de casseroles en fonte, un superbe évier en marbre blanc, dix mouhettes, des chaudrons, un billot, des éteignoirs, des écumoirs, des passoirs, des pelles de toutes formes et de toutes dimensions, des pincettes, des balais, des plumcaux, des paillassons, des pauciers, des soies, des briquets phosphoriques, des clefs, des armoires en chêne, dont aucun ne coûterait pas moins de plusieurs centaines de francs. Dans la même pièce, il y avait un buffet rempli de faïences provenant de quelques-unes de nos grandes manufactures. Quand j'aurai un peu plus de loisir, j'achèverai de vous donner la description de toutes les merveilles que j'ai admirées avec tant de plaisir.

Questionnaire.

I. Relevez les mots qui sont déterminés par un adjectif indéfini. *Contraire.* — Tous, dans tous les produits; une, dans une semaine, une connaissance; chacun, dans chacun d'eux, etc.

II. Mettez tous les adjectifs indéfinis devant les noms de ces exercices qui n'en sont pas accompagnés, toutes les fois que ce sera possible.

Conjug.—Les sables : une salle, chaque salle, quelque salle, plusieurs salles, toute salle, nulle salle, aucune salle, autre salle, même salle ;—de l'industrie : chaque industrie, quelque industrie, plusieurs industries, toute industrie, aucune industrie, nulle industrie, autre industrie, même industrie, etc.

III. Mettez au singulier les noms pluriels, et réciproquement, avec les adjectifs indéfinis qui les accompagnent ; remplacez aussi les noms féminins par des masculins, et réciproquement, toutes les fois que ce sera possible.

Conjug.—Tous les produits : singulier, tout produit ; féminin, toute production ;—quelque connaissance : pluriel, quelques connaissances ; masculin, quelques aperçus, etc.

STATISTIQUES POUR EXERCER LA MÉMOIRE DES CHIFFRES ET FORMER AU CALCUL.

Une femme dans l'Illinois a rapporté à son propriétaire vingt minots de fèves à \$1, 1000 de maïs à \$1, 300 d'avoine à \$1, 300 de patates à \$1, et 300 de blé à \$1 25c.

QUESTION.—Quel est le revenu total de cette terre ? On assure que le propriétaire sur ce revenu fait un profit net de \$1000. Répartissez ce profit sur les diverses espèces de produit et dites combien il a dû dépenser pour obtenir chaque minot de chaque espèce de produit ? Dans ce calcul est compris l'intérêt du coût de la terre dont vous n'avez pas à vous occuper et qui se trouve représenté par le coût de chaque espèce de grains.

—Il y a dans la ville de New-York 1,617 maisons de pierre qui sont estimées en totalité (moins 13 d'entr'elles dont la valeur n'a pas été donnée par le recensement) à \$32,267,310 ; 29,977 maisons de briques. Valeur (moins 203) \$211,531,806 ; 10,928 maisons de bois. Valeur (moins 149) \$781,811.

QUESTIONS.—Quelle est l'un portant l'autre la valeur de chaque maison de New-York en tenant compte des maisons dont la valeur n'est pas donnée ? Quelle est la valeur relative dans New-York d'une maison de bois comparée à celle d'une maison de brique ? D'une maison de brique comparée à une maison de pierre ?

AVIS OFFICIELS.

ANNEXION DE PARTIE DU TOWNSHIP DE BLANDFORD A LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE GENTILLY.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, d'approuver que le sixième lot du premier rang du Township de Blandford dans le comté de Nicolet, soit compris dans la partie du dit Township qui a été ajoutée à la municipalité scolaire de Gentilly le 9 juillet dernier.

HONORAIRES A PERCEVOIR.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur de la Province, autoriser le Surintendant de l'Éducation à percevoir pour chaque copie de documents exigée en vertu de la 13e clause de la 9e V. c. 27, douze sous par cent mots et un chelin pour le certificat, le produit de ces honoraires devant aider à défrayer les dépenses de la bibliothèque du département de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

M. John Branneis, professeur de musique, est nommé professeur adjoint à la place de M. Labelle, dont la démission a été acceptée.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu approuver les nominations suivantes de commissaires d'école :

Comté de Beauharnois.—St. Stanislas de Kostka : MM. Denis Campbell, Louis Bertrand, Joseph Cousineau, Théophile Courville et François Devayen dit Laframboise.

Comté de Charlevoix.—St. Tite des Caps : MM. Thaddée Simard et Louis Lamothe.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Jérôme No. 4 : MM. Edouard Gougeon, François Thérien et Isidore Paquin.

Comté de Charlevoix.—St. Fidèle : M. François Tremblay Picoté.

Comté de Gaspé.—Percé : M. Edouard Guilmet.

Comté d'Arthabaska.—Balstrode : MM. Jean Paul Landry, Olivier St. Cyr, Joseph Belliveau, Charles Hébert et Olivier Bergeron.

Comté de Darchester.—Frampton : MM. Léon Rousseau et Peter Lyons.

PIERRE J. O. CHAUVIN,

Surintendant de l'Éducation.

AVIS AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Messieurs les Commissaires sont prévenus qu'il ne sera plus accordé d'autorisation pour la vente d'aucune de leurs propriétés sans que l'on ait obtenu l'opinion de l'inspecteur autant sur l'opportunité de la vente que sur la suffisance du prix de vente ou de la mise à prix en cas de vente par enchère. Pour faciliter l'expédition de ces affaires, MM. les Commissaires feront bien d'indiquer le prix de vente ou la mise à prix dans l'exposé des motifs de leur demande, et d'obtenir préalablement la recommandation de l'inspecteur.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA), OCTOBRE, 1857.

De l'Utilité des Leçons de Choses.

Nous commençons à reproduire dans cette livraison une série de leçons de choses tirées de l'*Ami de l'Enfance*, recueil périodique de Paris ; nous avons aussi commencé dans le *Journal of Education* une autre série de leçons semblables tirées du recueil anglais de Londres, "Papers for the School-Masters." Les instituteurs qui reçoivent les deux journaux (et nous sommes heureux de dire qu'il y en a un grand nombre), feront bien de comparer ces deux séries l'une avec l'autre ; ils y trouveront la matière d'une foule d'observations utiles et apprendront d'une manière pratique beaucoup mieux que par toutes les explications que nous pourrions leur donner, la manière de cultiver agréablement l'intelligence des jeunes enfants. Rien n'est plus intéressant que de voir dans une école bien tenue le maître donner sa leçon aux jeunes élèves surtout lorsqu'il a l'avantage d'avoir des tableaux enluminés autour desquels il peut les grouper. Attentifs aux paroles du maître, l'œil fixé, tantôt sur lui, tantôt sur le tableau, ils sont partagés entre le désir d'apprendre et celui de montrer ce qu'ils savent déjà. Avec quelle vivacité ils répondent à la question du maître, en complétant la phrase qu'il a le soin de leur laisser achever pour lui-même !

Il est très possible que des enfants n'écoutent pas la lecture qu'on leur fait, il est possible même qu'ils n'écoutent point les récitations de leurs camarades ou qu'ils donnent leur propre leçon machinalement et sans presque savoir ce qu'ils disent ; mais il est sans exemple que des enfants tant soit peu intelligents n'aient pas suivi avec attention une leçon de chose bien donnée.

Les commencemens sont si simples que l'enfant lui-même s'étonne qu'on lui fasse des questions dont la réponse est si facile. Mais bientôt la présomption naissante en lui se trouve corrigée par une question plus difficile, et en même temps il apprend à procéder du connu à l'inconnu, à apprécier le mérite des vérités qui lui paraissent triviales, lorsqu'il lui faut revenir en arrière et s'appuyer sur elles pour aller plus avant.

La leçon de chose substituée au livre froid et inanimé le tableau gai et presque vivant par ses couleurs, elle substitue à

la mémoire mécanique ou artificielle, l'intelligence et la raison, elle ouvre page par page le grand livre de la nature aux yeux de l'enfant qui sans cela passerait inattentif et insoucieux près de ses plus grandes merveilles.

Et puis de retour à la maison comme il est fier de montrer à ses parents ce qu'il vient d'apprendre et de simuler avec ses jeunes frères et ses jeunes sœurs le rôle que le maître vient de jouer vis-à-vis de lui ! Si à la leçon de chose (et cela devrait toujours être) se joint de temps à autre une bonne anecdote bien contée, alors l'école n'est plus un lieu de gêne et de fatigue, c'est une chambre de spectacle où les enfants se rendent avec autant d'ardeur et de plaisir que les grandes personnes en mettent à fréquenter le théâtre ou l'opéra.

Architecture des Ecoles.

SECOND ARTICLE. (*)

(Suite.)

C'est dans l'art de couper le bois que consiste spécialement la charpenterie.

Chaque solide qui doit faire partie d'une construction doit être taillé à part et recevoir une forme telle qu'apporté en place, il y trouve précisément l'espace où une fois établi il va se lier aux autres pièces.

Il est presque inutile de recommander aux ouvriers de ne jamais employer que des bois sains, de les placer dans le sens de la plus forte résistance, de faire leur épure de manière à économiser le plus possible la matière et surtout d'éviter l'emploi de bois de dimensions extraordinaires, parce que ces charpentes, devenues rares, sont fort coûteuses. L'art a reçu un tel degré de perfection qu'il n'est plus nécessaire maintenant de se servir que des bois de grandeur médiocre.

On emploie principalement dans les constructions le chêne, le hêtre, l'orme et le sapin ; les jeunes épinettes rouges doivent être préférés comme étant de meilleur service ; mais ils ne fournissent pas les grandeurs d'échantillons nécessaires pour les constructions considérables et on est forcé d'employer de vieux bois. Les principaux vices sont les nœuds pourris, les branches cassées, qui ont laissé infiltrer l'eau dans le cœur de l'arbre et l'ont gâté, les effets des gelées etc. C'est avec la hache, le ciseau ou la tarière qu'on sonde le bois pour en juger la qualité.

C'est encore un défaut pour les bois d'être verts, parce qu'ils se tourmentent et se déforment, ce qui peut nuire à la solidité ou à la grâce des constructions : il faut les conserver longtemps avant de les employer, pour leur laisser faire leur effet. On évite de se servir de solives qui ont de l'aubier, c'est-à-dire qui sont d'un bois plus pâle, moins dur que celui qu'on trouve ensuite.

La coupe des bois doit se faire, lorsque la sève est inactive et spécialement aux approches de l'hiver, pour les chênes, ormes etc. Pour les sapins on préfère les mois d'avril et de mai, parce que la sève ne monte pas encore. Il en est qui veulent qu'on choisisse le tems du décaissement de la lune ; mais cette opinion n'est fondée ni sur l'expérience ni sur rien de raisonnable.

(*) Voir les livraisons d'Avril, Juin, Juillet et Septembre.

Il ne faut employer les bois que longtemps après qu'ils ont été abattus.

Rien de plus variable que le degré de résistance qu'on doit attendre des bois, puisqu'il dépend des qualités et de la nature des fibres ligneuses, de leur âge et de la quantité d'aubier qui s'y trouve ; aussi la plupart des expériences qui ont été faites sur la force des bois sont-elles en contradiction les unes avec les autres ; sans compter qu'on a vu des poutres supporter sans se rompre neuf milliers un jour entier et qui, remises en expérience cinq à six mois après, rompaient sous une charge de six milliers, c'est-à-dire d'un tiers moindre que la première.

Il existe divers procédés pour la conservation des bois de construction ; il n'est peut-être pas hors de propos d'en donner ici quelques-uns.

On prend trois parties de chaux éteinte à l'air, deux parties de cendre de bois et une partie de sable fin ; on tamise le tout et on y ajoute de l'huile de lin en quantité nécessaire pour en former une masse. Pour rendre ce mélange parfait et plus durable on peut broyer la masse sur une pierre ou sur un marbre ; il n'en faut que deux couches pour le bois ; on donne la première assez légère ; mais il faut que la seconde soit aussi épaisse que le pinceau permet de la donner. Cet enduit est imperméable à l'eau et il résiste à l'influence du tems et à l'action du soleil qui le durcit et par conséquent le rend plus durable.

Le moyen de garantir le bois de la pourriture sèche consiste à préparer une dissolution très concentrée de soude ou de potasse dans l'eau et à l'appliquer bouillante à l'aide d'un pinceau sur les parties affectées de ce principe de destruction. Cette lessive caustique détruit les fibres végétales des champignons qui se sont attachés au bois ; on fait ensuite dissoudre de l'oxide de plomb ou de fer (rouille de plomb ou de fer) dans l'acide pyroligneux (obtenu par la distillation du bois) et douze heures après l'application de la lessive caustique on imbibe le bois de cette dissolution. La liqueur métallique se décompose, l'acide et l'alcool se combinent et l'oxide de plomb ou de fer chassé dans les pores du bois empêche le champignon de prendre de l'accroissement.

Un Américain a découvert un moyen de préserver le bois de la piqure du ver, de la pourriture etc., au moyen de l'acide pyroligneux. Ce procédé est simple et facile. En voici les détails :

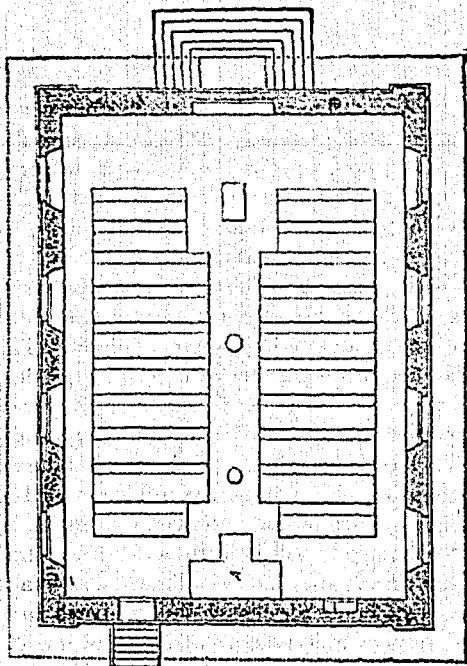
Après avoir scié ou façonné les différentes pièces de la construction, on les met à couvert pendant huit ou dix jours pour les empêcher d'être mouillées, et chaque jour on leur applique avec une brosse une couche d'acide, qui les pénètre à environ un pouce de profondeur. Le bois doit être abattu depuis un assez long tems pour être bien sec.

On peut appliquer l'acide pyroligneux d'une manière encore plus simple : il ne faut que construire, près du chantier, un bâtiment auquel on donnera les dimensions convenables et qui pourra être fermé hermétiquement afin qu'il n'ait aucune issue au dehors ; on y placera en pile toutes les pièces de bois sur des rouleaux étroits en les empêchant de se toucher ; on conservera aussi entre eux des espaces vides pour la circulation de l'air.

Les bois étant ainsi disposés, on établira au dehors un

poêle dont le tuyau entre dans le bâtiment, à la hauteur d'environ un pied et demi au-dessus du sol, en brûlant des morceaux de chêne dans ce poêle, on obtiendra une abondante et continue fumée qui remplira tout l'intérieur du bâtiment, et qui, n'ayant pas d'issue, se déposera sur la surface du bois, le pénétrera et remplacera complètement l'acide pyrologneux. Le même tems (8 ou 10 jours) suffira pour saturer le bois et même pour l'enduire d'une sorte de couche gommeuse qu'il conservera pendant un très long tems ; par ce moyen on aura aussi l'avantage de murir le bois qui semblerait encore un peu vert et de lui donner promptement la qualité qu'il n'aurait reçue que du tems.

Nous donnons dans cette livraison le plan d'intérieur le plus simple possible avec une coupe transversale de la maison d'école primaire élémentaire, dont nous avons donné déjà la vue extérieure et l'élevation.



On remarque de suite que tous les sièges des élèves sont tournés vers le pupitre du maître et placés précisément en face de lui. Il est évident que toute autre disposition est mauvaise. Assez généralement dans nos écoles les élèves sont assis derrière deux rangées de pupitres, (quand il y en a) parallèles aux murs et le maître est placé au fond de la classe de manière à ne voir les élèves que de profil c'est-à-dire que la plupart du temps il n'en voit qu'un petit nombre, les uns lui débordant alternativement la vue des autres. La surveillance est rendue par là plus difficile. De cette manière, les élèves se trouvent aussi placés en face les uns des autres, ce qui n'est pas un moindre inconvénient. Ils sont très-sujets à se donner des distractions les uns aux autres, à se faire des signes, à se lancer adroitement de petits objets, des boulettes de pain ou de papier à travers la classe dans les moments d'inattention du maître. Ils ont aussi généralement par là plus d'occasions de voir ce qui se passe au dehors, se trouvant placés de manière à pouvoir regarder par les fenêtres, et à chaque fois que la porte s'ouvre

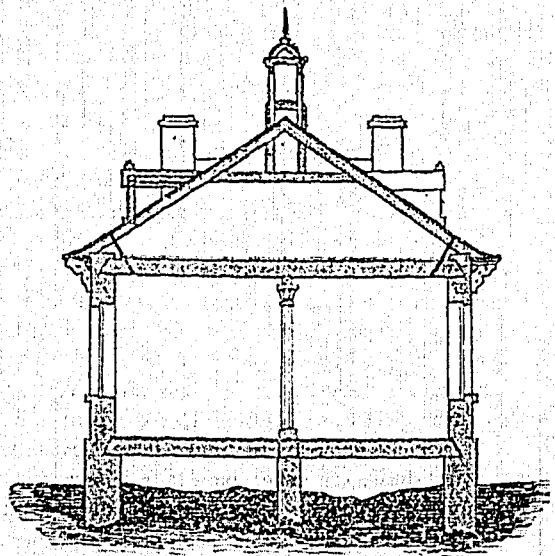
ou se ferme, ils sont presque forcés de prendre connaissance de celui qui entre ou qui sort. Un autre inconvénient très-grave, c'est que souvent ils ont le dos exposé à une fenêtre mal jointe ou mal fermée qui est située immédiatement derrière eux. Dans un climat comme le nôtre, rien ne saurait être plus dangereux surtout dans l'immobilité presque complète qu'ils sont obligés d'observer.

Ce n'est là du reste qu'une des nombreuses erreurs qui sont universellement commises dans la construction, la distribution, l'arrangement et l'ameublement des maisons d'école.

Ces erreurs sont résumées en peu de mots dans les premières pages de l'ouvrage de M. Barnard, et ce qu'il disait des Etats-Unis il y a quelques années s'applique à l'heure présente avec encore plus de force à notre pays.

« Les maisons d'école, dit-il, sont presque universellement mal situées, exposées à la poussière, à tous les dangers et à tous les bruits du grand chemin, leur extérieur et leur intérieur ont peu d'attrait si toutefois elles n'ont pas quelque chose de bien reponssant, elles sont bâties avec les plus mauvais matériaux, à la hâte, et avec une économie mal entendue.

« Elles sont trop petites. Il n'y a pas de vestibules séparés pour les garçons et les filles dans les écoles mixtes (le plus souvent ici pas de vestibule du tout) dans la classe, les élèves n'ont la place ni de s'asseoir ni de se mouvoir commodément ; il n'y a point de plateforme pour le maître, point de pupitre convenable où il puisse serrer à la clef les choses dont il a besoin, point de petite chambre de répétition où il puisse se retirer.



« Elles sont mal éclairées. Elles le sont trop ou trop peu et dans tous les cas la lumière est mal distribuée. Les châssis sont placés au hasard et sur toutes les faces de l'édifice ; ils n'ont ni jalousies, ni rideaux, pour prévenir le mauvais effet des rayons qui se croisent, ou l'excès de lumière tombant directement sur les yeux de l'enfant ou se réfléchissant de la surface blanche de son livre : l'élève est exposé à voir tout ce qui se passe au dehors.

« Elles n'ont pas une bonne ventilation. La pureté de

l'atmosphère ne saurait se conserver, l'air vicié par la respiration des enfans, par les exhalaisons de leur peau, n'a pas où s'échapper.

« Elles sont mal chauffées. L'air froid pénètre par toutes les fentes des portes et des fenêtres, par les chassis mal joints, par les planchers et les plafonds. La température ne saurait être égale, on brûle près du poêle, on gèle près des fenêtres.

« Elles ne sont meublées ni de sièges ni de pupitres bien faits, ni ajustés les uns aux autres, ni placés d'une manière commode pour les élèves et pour le maître. Les sièges sont ou trop élevés ou trop bas; les pupitres sont placés sur les trois faces de la chambre, de manière à ce qu'une partie des élèves soit en face les uns des autres et ne sont pas en face du maître. Les sièges et les pupitres se touchent tellement et sont si près de la muraille que l'élève ne peut aller trouver le maître ni le maître aller trouver l'élève sans déranger tous ceux qui sont à la même table.

« Elles n'ont ni tableaux noirs, ni cartes de géographie, ni horloge, ni thermomètre, ni aucune des choses indispensables pour la bonne tenue et la discipline.

« Elles manquent de tout ce qui est nécessaire à l'intérieur et à l'extérieur pour inculquer des idées d'ordre, de propreté, encore bien plus de savoir vivre ou d'élégance dans les habitudes et les manières. Elles n'ont pas de lieux convenables où les enfans puissent se retirer sans de grands inconvénients pour la décence et la propreté, point de verdure, point d'arbres, point de gazon, point de cour de récréation, point de nattes près de la porte où ils puissent essuyer leurs pieds, point de porté-manteaux ni de crochets où ils puissent suspendre leurs casquettes ou leurs petits surtouts d'hiver, point de fontaine, de *lavabo* où ils puissent se laver fréquemment les mains.»

(A CONTINUER.)

Association Américaine pour l'Avancement des Sciences. (*)

(Suite.)

Leibnitz a été le premier à parler d'une langue universelle et notre auteur a pris pour épigraphe de son livre ces paroles du grand philosophe, « Si una lingua esset in mundo, accederet in collectu generi humano tertia pars vite, quippe que linguis impenditur. » La pensée qui se présenta à l'abbé Oehando presque subitement comme il le dit lui-même consista à former une langue « où il y eût une parfaite correspondance entre l'ordre naturel et logique des choses significées et l'ordre alphabétique des mots employés pour les exprimer. » Cet alphabet est composé des vingt lettres a, e, i, o, u, b, c, d, f, g, j, l, m, n, p, r, s, t, y, (toujours consonne) et z. L'auteur y ajoute Ph aspiré et l'e muet. Toutes les autres lettres ont un son fixe qui est égal à leur valeur normale dans la langue française; l'auteur pense qu'il serait peut-être nécessaire d'y ajouter comme son élémentaire l'u latin ou diphtongue française ou équivalent de la voyelle o deux fois répétée en anglais.

Tous les substantifs sont des polysyllabes finissant par une voyelle. On les décline par nominatif, accusatif, datif, génitif et vocatif. On supprime l'ablatif toujours confondu en latin avec le datif et jugé inutile. On y supplée par une préposition. La déclinaison se forme par les cinq mono syllabes la, le, li, lo, lu. On les place après le substantif avec lequel ils ne font qu'un seul mot. On peut aussi former la déclinaison on les plaçant avant. Ils forment

(*) Voir les livraisons d'août et de septembre.

alors deux mots. Tous les adjectifs sont des polysyllabes finissent par n—on ajoute a, e, i, o, pour la déclinaison. On ajoute l, au substantif ou e, à l'adjectif pour le pluriel.

Tous les verbes sont des polysyllabes qui finissent en r, précédé d'une voyelle. Ils sont tous réguliers et n'ont qu'une seule conjugaison. Leur condition spéciale se détermine respectivement par les voyelles a, e, i, o, u, classées immédiatement après leurs lettres radicales. Ces conditions spéciales sont l'état actif, réciproque, neutre, impersonnel ou passif. Les six premières consonnes placées après la radicale signifient respectivement les six modes savoir l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, le volitif, l'impersonnel, ou infinitif et le gérondif. Les trois premières voyelles placées à la suite de ces consonnes signifient respectivement le passé, le présent et le futur. Le même principe s'applique à la formation des temps complexes et des personnes des temps. Les adverbes se terminent invariablement en e, les prépositions par des voyelles suivant un certain ordre logique; les interjections par un f, les conjonctions par un l. Il y a trois sortes de mots dérivés, les dérivés des substantifs, les dérivés des adjectifs et les dérivés des verbes. L'auteur prétend qu'ils sont tous si clairement fixés dans leur formation et dans leur signification qu'il n'y a jamais danger de s'y tromper. Les mots composés ont selon lui le même avantage.

La syntaxe n'occupe que quelques pages du volume. C'est une analyse des syntaxes des langues les plus parfaites en en retranchant toutes les exceptions et les anomalies. Le langage et les exemples de la grammaire latine sont ceux dont l'auteur se sert pour expliquer sa syntaxe afin d'être mieux compris de tous les peuples Européens. Elle traite plus particulièrement des accords, du régime et de l'ordre des mots. Le chapitre quatre traite de la prononciation, il y a une règle unique, c'est la prononciation normale de l'alphabet français à l'exception de l'u qui devra se prononcer comme la diphtongue ou comme les italiens, les allemands et les espagnols. Seulement comme nous l'avons déjà dit l'auteur a hésité s'il n'introduirait pas une lettre nouvelle pour représenter l'u de la langue latine. Nous croyons pour notre part qu'il n'eût pas dû hésiter, car le son de l'u français qu'il paraît vouloir supprimer est évidemment un son élémentaire et indispensable.

Mais la chose la plus importante et la plus originale dans le *Projet d'une langue universelle*, est assurément le procédé suivi pour arriver à la formation du dictionnaire; lequel est fait entièrement *a priori*, et n'a de racines ou d'étymologies dans aucune langue connue. « C'est là, dit l'auteur, le caractère typique et distinctif de cette langue. Il semble qu'un aveugle hasard ait présidé à l'agencement des mots dans presque toutes les langues; il est impossible de se rendre compte du *pourquoi* de la signification d'un mot. Pourquoi ces sept lettres c h a p e a n sont-elles venues s'unir pour signifier le vêtement qui couvre la tête et les sept lettres qui leur ressemblent si bien à l'exception d'une seule c h a m e a n pour signifier un animal quadrupède? Pourquoi tant de rapprochement dans les caractères et tant d'éloignement dans la signification? Par cet arrangement rien de logique; tout cela est conventionnel, nous le voulons; mais si une convention établissait l'ordre logique et rationnel entre l'ordre des lettres et celui des choses, quelle clarté résulterait de cette heureuse disposition! En voyant des mots commencer par un A, par exemple, je sais déjà qu'ils signifient quelque chose de matériel sans rapport avec la vie, par un E des corps en relation avec la vie. Un I m'indique l'homme dans sa partie corporelle; puis par la disposition des autres lettres qui suivent la première, les genres se manifestent, les espèces sont connues et le mot complet, enfin, désigne l'être individuel dont il s'agit.

C'est ainsi qu'on a procédé en composant les mots de cette langue. Aussi le dictionnaire des mots classés par ordre alphabétique est en même temps le dictionnaire des choses classées dans un ordre logique et régulier. Les significations qui ont rapport à une même catégorie d'objets se touchent, comme chaque lettre voisine de celle qui la suit immédiatement.

En employant graduellement les lettres de l'alphabet on est arrivé à la syllabe *lma* pour exprimer les édifices et leurs dépendances; eh bien, *lma* sera l'édifice en général, *lmales* pièces qui le composent, et qui sont différencées par les lettres placées dans l'ordre alphabétique correspondant à l'ordre logique des pièces de l'édifice, *lmaera*, la façade, *lmaera*, le péristyle, etc.»

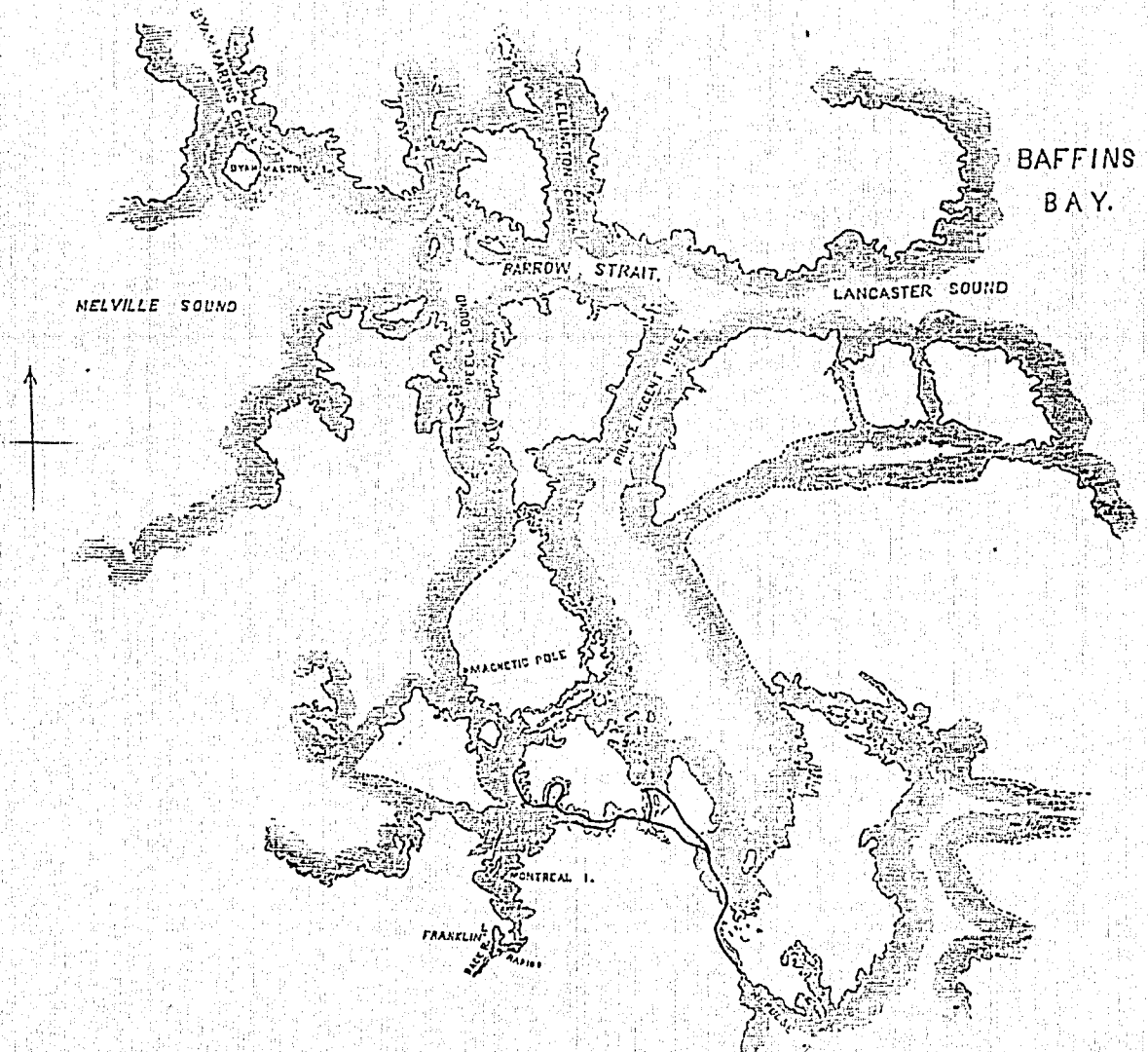
Une grande partie de l'ouvrage est employée à réfuter les objections que l'on peut faire à ce projet. Elles sont comme on peut le croire nombreuses et puissantes. Une des plus fortes consiste dans la grande difficulté que les savans que l'on pourrait charger de réviser le travail de l'estimable auteur pourraient avoir à s'accorder entr'eux. Ce qui lui paraît à lui l'ordre logique des mots pourrait très bien paraître peu logique aux autres, et une assemblée de savans

nous a toujours tellement paru ressembler à ce qui a dû se passer lors de la construction de la tour de Babel, que nous craignons beaucoup d'en voir sortir toute autre chose qu'une langue unique. De plus il arriverait probablement ce qui arrive presque toujours lors de la codification des lois d'un pays. Les commentaires, les lois d'interprétation, et les lois nouvelles pour pourvoir aux cas imprévus — font que dans très peu de temps le travail se trouve à refaire. De même ne serait-il pas à redouter que la langue universelle ne se fractionnât elle-même très promptement en une multitude de dialectes ? Cependant l'idée est si grande, sa réalisation aurait de si heureuses conséquences pour l'humanité que nous sommes seulement surpris que le travail d'ailleurs si ingénieux, disons mieux, si *intuitif* de l'abbé Oehando n'ait pas encore obtenu une plus grande

attention que celle qu'on lui a accordée. Nous espérons que le congrès scientifique s'en occupera dans sa prochaine session.

Une de ses séances les plus intéressantes a été celle où le Docteur Rae a rendu compte de son voyage à la recherche de Sir John Franklin.

La plupart de nos lecteurs se rappellent sans doute que M. le Dr. Rae, reçu de l'amirauté anglaise la récompense de £10,000 sterling, offerte à quiconque donnerait le plus de certitude sur le sort de Sir John Franklin et de ses compagnons. Le rapport qu'il fit de ses recherches, trouva cependant un grand nombre d'incrédules, parmi les savans anglais. Ils prétendirent qu'il n'avait pas suffisamment prouvé que l'endroit qu'il désignait eût été le théâtre des dernières



luttés des infortunés explorateurs avec la mort, et qu'il était encore possible de trouver ailleurs des indices de leur séjour.

Une expédition, entreprise en 1855 par ordre de la compagnie de la Baie d'Hudson et sous le commandement de M. Anderson, s'arrêta au lieu même décrit par M. Rae, et y trouva divers objets et entr'autres un morceau de bois marqué du mot "Terror." La relation que M. Anderson donna de son voyage ne satisfait néanmoins pas plus que ne l'avait fait celle de M. Rae.

Aux objections soulevées par son récit, ce dernier répond qu'il a toute raison possible de croire à la véracité des Esquimaux, avec qui il a eu de nombreux rapports, et qu'il a vraiment découvert les tombes de quelques hommes de l'équipage de Franklin.

Avant son départ pour les mers arctiques, en 1854, il en avait déjà exploré les bords sur une étendue de près de 3,000 milles ; cette dernière expédition avait plutôt un but scientifique que celui de

rechercher les traces du navigateur anglais. D'ailleurs, la route qu'il allait suivre ne devait aucunement, selon lui, en amener la découverte. Mais, un jour, il rencontra un esquimaux qui lui dit qu'un parti de trente hommes blancs étaient morts de faim, le long d'une grande rivière, bien avant dans l'ouest. Curieux d'en apprendre d'avantage, il interrogea les esquimaux, et les trouva même en possession de fragments de montres, de chronomètres portatifs et de cuillers d'argent, portant les initiales et marqués aux armes de personnes appartenant à la suite de Franklin. Il trouva aussi la croix de chevalerie de ce dernier, un petit plateau rond en argent, portant son nom et les premières lettres de son ordre, et d'autres objets. Plusieurs de mes hommes, dit M. Rae, avaient cousu à leurs habits une grande quantité de boutons qu'ils avaient obtenus des esquimaux. J'achetai tout ce que je voulus de ces derniers et leur donnai en échange, des scies, des poignards et d'autres armes. Ils

mirent la meilleure volonté du monde à ce trafic. On a mis en doute la vérité de ce récit et l'honnêteté des esquimaux, et l'on a même été jusqu'à insinuer qu'ils avaient assassiné les hommes de Franklin et dépeupillé leurs cadavres. Je suis loin d'ajouter foi à cela, car je les ai toujours trouvés probes et sincères. Leur mémoire est d'une extrême fidélité. Ils ignorent l'art de l'écriture; mais ils se racontent les uns aux autres ce qu'ils ont vu avec la plus grande exactitude. Durant l'hiver que je passai au milieu d'eux, en 1817, ils me racontèrent la visite que leur avait faite Parry, vingt ans auparavant, et ils le firent de telle façon, que je l'y reconnus à la description qu'ils m'en donnèrent. Ce dernier m'a depuis confirmé de point en point le récit des esquimaux. L'imputation de vol et d'assassinat tombe d'elle-même. J'ai fait un long séjour parmi eux et je puis dire à leur louange qu'ils ne se sont jamais rendus coupables même du plus léger larcin. Souvent il m'est arrivé de ne laisser que trois hommes à la garde de nos provisions; et, quoiqu'ils eussent eu dans ce cas toutes les facilités et tous les avantages du monde à commettre le meurtre et le vol, jamais pourtant il ne leur est venu en pensée de les molester. Leur conduite, au contraire envers eux était parfaite et témoignait d'une délicatesse de sentiments qui aurait fait honneur à des gens plus civilisés.

Quant à moi, il ne me reste aucun doute sur le sort de Franklin. Son dessein était, et il ne le cachait pas, de pousser jusqu'au détroit de Behring. L'on sait qu'il hiverna la première année de son départ dans l'île Beech; qu'il essaya probablement ensuite d'atteindre le cap Walker et de gagner de là le détroit de Behring; mais enveloppé par les glaces, il dut être contraint d'abandonner son navire, de se servir de l'esquif ou du traîneau pour se rendre au continent américain, à travers le détroit de Peel et enfin d'opérer son retour par Black River. Cette tentative lui fut fatale à lui et aux siens; je n'en ai nul doute.

Nous savons que Franklin avait à bord de ses deux vaisseaux des vivres pour trois ans et demi, et qu'il comptait les faire durer quatre ans. Il est très probable, que parmi ceux qui formaient son approvisionnement, il s'en est trouvé une partie de mauvais. Ses ressources ont pu de cette manière, être considérablement restreintes. Le scorbut, d'ailleurs, parmi cet équipage, comme parmi tout autre, a dû faire de nombreuses victimes. Le scorbut est un fléau terrible; c'est l'ennemi le plus implacable du voyageur arctique. Qui sait si Franklin et tous ses marins n'y ont pas succombé!

J'ai toujours été à même de remarquer, ajoute M. Rac, l'exactitude parfaite des informations que me donnaient les esquimaux. Ce sont les meilleurs géographes que j'aie jamais rencontrés. Deux ou trois points indiqués sur la carte leur suffisaient pour me tracer toute une étendue de côtes. C'est ainsi qu'il me fut possible de savoir au juste où gisaient les restes des hommes blancs dont ils m'avaient parlé, et quand, l'an dernier, M. Anderson visita l'endroit que j'ai décrit, il y trouva des débris de bateaux, des morceaux de bois sur l'un des quels l'on avait gravé le mot "Terror," des bouilloires et d'autres ustensiles qui avaient évidemment appartenu à l'expédition. Il ne put y retrouver les restes d'aucun de ceux qui y avaient péri, et en voyait la raison; avant la rupture de la glace, au printemps, on les avait vus sur une grève basse, que balayait sans doute les eaux de la mer, dans certains temps de l'année, et ces cadavres avaient été emportés par le flot ou couverts de sable. Les regards et les coups ont d'ailleurs indubitablement contribué à les faire disparaître. Tous les objets qui leur appartenaient ont été mis en sûreté par les Esquimaux.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer en faveur de ceux qui regardent comme certaine la mort de Sir John Franklin, ou de ceux qui prétendent que les objets dont nous avons parlé ne sont pas les seuls restes de cent cinquante marins anglais, et que tout espoir de les retrouver ne peut être encore abandonné. Nos sympathies sont pourtant acquises à ces derniers, et nous souhaitons le plus heureux voyage au léger navire qui, le premier juillet dernier, quittait les côtes de l'Angleterre pour aller chercher Franklin dans les mers du pôle.

Nous devons à M. le Dr. Rac le plaisir que nous avons en d'examiner un échantillon du câble transatlantique sous-marin. La gravure que nous en donnons plus bas, le reproduit fidèlement. Son diamètre est d'environ un pouce. Le centre est formé d'un fil de cuivre entouré de six autres fils de même métal d'égale épaisseur. Le cercle suivant est un gutta-percha; le troisième est fait d'étoupe et le quatrième de fils de fer dont chacun se compose de sept autres fils de fer liés ensemble de la même manière que ceux du centre. Le câble est légèrement tordu et attaché par de petites bandes de cuivre placées à un pied à peu près de distance les unes des autres.

M. le professeur Whitlessy lut un travail sur les anciennes opérations minières du Lac Supérieur et il établit que des peuples ayant

beaucoup de similitude avec les Tolteques et les Astèques du Mexique exploitaient ces régions il y a environ 1,200 ans.



(A continuer.)

Revue Bibliographique.

De l'Éducation, par Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans—3 vols. in 8vo—Orléans et Paris.

L'éducation doit toujours aller de pair avec la civilisation; mais, comme l'instruction publique, elle est soumise aux variations que lui font subir les idées, les institutions et les besoins d'un peuple. Ce qu'il y a pourtant d'invariable chez elle, c'est la pensée chrétienne qui lui sert aujourd'hui de base. Heureuses les intelligences d'élite qui contribuent à son perfectionnement selon la mesure de leurs forces!

L'éducation doit être universelle; le pauvre comme le riche y a des droits. On peut n'avoir pas donné à ses facultés intellectuelles tout le développement dont elles sont susceptibles; mais on ne saurait se passer d'éducation. Elle seule fait acquérir ces qualités solides qui distinguent le bon d'avec le mauvais citoyen. Plus elle est précoce, et plus ceux qui s'y dévouent ont de garanties de voir leurs efforts couronnés de succès.

C'est au berceau même qu'elle commence et elle s'achève souvent bien tard dans la vie.

Le jour où l'enfant ouvre son premier regard à la lumière et fait entendre ses premiers cris, toute une série de devoirs est imposée à ceux qui l'entourent. Dès lors il prend le pli ou reçoit l'impression qu'on veut lui donner. C'est, dit Fénelon, l'âge où se font les impressions les plus profondes et qui par conséquent a la plus grande influence sur le reste de la vie. C'est principalement à la mère que se dévot le soin de veiller à l'éducation de son enfant, durant les huit premières années au moins de son existence; c'est elle que Dieu charge du devoir d'éveiller en lui les premières lueurs de l'intelligence et le premier amour du bien; de mettre à sa bouche les premières paroles de la foi et de la vertu; de tourner ses premiers regards vers le ciel, en un mot de le doter d'une âme chrétienne! Est-il un plus doux devoir à remplir que celui-là? Son accomplissement constitue toute l'éducation du foyer, c'est-à-dire l'éducation maternelle!

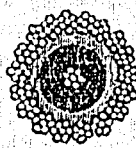
"L'éducation doit former l'homme dans l'enfant; faire de l'enfant un homme; l'instituer dans la vie l'homme fait."

Cette grande et belle œuvre s'opère par la religion, l'instruction la discipline et les soins physiques.

Éveillez d'abord tous les instincts généreux qui sommeillent dans le cœur de l'enfant; apprenez-lui à aimer les doctrines et à pratiquer les vérités du christianisme; cultivez son intelligence; apprenez-lui à soumettre sa volonté à la volonté du maître à qui il doit obéir, donnez-lui enfin les moyens de développer et de fortifier ses facultés corporelles, et le but de l'éducation sera atteint. Mais pour y arriver, il est des écueils que l'on ne saurait trop éviter. L'auteur nous les signale dans les lignes qui suivent:

"L'enfant doit travailler lui-même à la grande œuvre de son éducation, par un concours personnel, par une action libre, spontanée, généreuse; c'est la loi de la nature et de la providence. Ce concours de l'enfant est si nécessaire qu'aucune éducation ne peut s'en passer, et que nul secours, nulle puissance étrangère, nul instituteur, si habile et si dévoué qu'il fût, n'y suppléa jamais."

"Quoiqu'on fasse, on n'élèvera jamais un enfant sans lui ou malgré lui. Il faut lui faire vouloir son éducation; il faut la lui faire faire à lui-même et par lui-même. Cet enfant n'est pas un être passif et sans action, un arbuste, une plante: non, c'est une créature intelligente et morale; et encore, qu'on y prenne garde, la plante elle-même a une puissance de végétation propre, une sève, un germe, une racine de vie. Il n'y a que le bois mort qu'on façonne et qu'on taille sans le ménager, sans le consulter, sans rien attendre de lui. L'enfant que vous élevez n'est pas un bois mort; c'est un être sublime, capable de vérité et de vertu, de connaissance et d'amour; c'est une créature puissante, souveraine; douée de conscience et de liberté, elle doit nécessairement agir, se développer elle-même."



Rien n'est donc si funeste à l'éducation que la contrainte intellectuelle, la contrainte morale et la contrainte physique.

Il faut bien se garder de faire ployer sous le poids d'un travail sans relâche l'intelligence de l'enfant ; les effets en pourraient être désastreux. On a vu des jeunes hommes, heureusement doués, que des excès de ce genre avaient réduits à l'impuissance et à l'imbecillité durant leur vie entière.

Vous ez-vous que l'enfant vous obéisse ; commencez par vous en faire aimer. Rendez-vous d'abord maître de son cœur et une fois ce résultat obtenu, vous le serez bientôt de son esprit ; votre tâche alors sera facile. Cet âge est plus sensible qu'aucun autre aux bons procédés. Pour éveiller sa sensibilité, lui inspirer de la reconnaissance et le rendre vertueux, on doit agir de confiance avec lui. Qu'il ait le plus de liberté possible dans ses jeux ; ses innocents plaisirs n'admettent point l'enlèvement ; l'enfant, c'est la liberté même, la plus vive et la plus aimable. Ce qu'il aime le mieux, ce sont les divertissemens où le corps est en grande activité.

Les dangers de la contrainte morale sont à redouter ; elle donne naissance au découragement et souvent au désespoir. « Sans doute, il y a telles natures avec lesquelles la crainte est nécessaire ; mais il ne faut l'employer alors que comme on emploie les remèdes les plus violens dans les maladies extrêmes ; car on court toujours le péril d'altérer le tempérament et d'user les organes. »

Elle engendre souvent l'hypocrisie, le pire, à notre sens, de tous les défauts. La gêne effraie ; elle écrase la volonté ; qu'on l'évite. Nous le répétons, la plus grande latitude doit être donnée à tous les mouvemens, à toutes les actions de l'enfance. Une sage surveillance sait, quand il le faut lui assigner des bornes qu'elle apprendra ainsi à ne jamais dépasser. Avant tout, elle a besoin de bruit, d'espace et de soleil. Il suffit de la voir pour le comprendre ; c'est sa nature, c'est sa vie. Son supplice est dans l'inaction. Laissez-la donc, s'il se peut, s'en voler, comme Poiseau, au milieu des champs et de la verdure. C'est à la campagne qu'elle devrait être élevée.

« L'éducation est une œuvre de fermeté. Je ne sache pas une œuvre humaine qui en demande davantage. Mais la fermeté n'est pas la violence ; je ne sais rien de plus ferme que ce qui est doux, ni rien de plus faible que ce qui est violent. Mais c'est surtout quand il est question de la conscience qu'il faut persuader les enfans et leur faire vouloir le bien, de manière qu'ils le veulent librement et indépendamment de la contrainte. C'est surtout quand il est question de la foi, de la religion et de la piété qu'il faut prendre garde d'user avec eux de violence. *Nulle puissance humaine*, dit éloquemment Fénelon, ne peut forcer le retranchement impenétrable de la liberté d'un cœur. Et qu'on ne s'y trompe pas : un cœur de douze ans à ici une force de résistance incroyable. La contrainte fera tourner infailliblement pour eux la foi en un langage faux, la piété en des formalités odieuses, la religion en un joug d'hypocrisie accablant, on ne parviendra qu'à s'en faire mépriser, si on les oblige à jouer un personnage mensonger là où il importe plus que partout ailleurs à la liberté morale d'agir dans toute sa plénitude. Non, non, il faut que les enfans trouvent spontanément la religion belle, aimable, auguste. Vous avez beau faire : s'ils en ont une idée triste et sombre, si la piété et la vertu leur apparaissent sous l'image affreuse de la violence, tandis que le dérèglement se présente à eux sous une figure agréable et avec les apparences de la liberté, tout est perdu, vous travaillez en vain. »

Trouvons, s'il est possible, parmi toute la sagesse antique et moderne des préceptes et des conseils qui vailent ceux que nous venons d'extraire du livre de l'évêque catholique : qu'on nous signale une intelligence mûrie par Dieu qui ait mis au jour des maximes plus pures et plus nobles que celles qu'il nous fait connaître ; nous avouons que la tâche serait difficile. Il n'y a que la charité évangélique qui ait la propriété de faire éclore des œuvres comme celles de Mgr. Dupanloup. Nous voudrions que tous ceux qui ont mission d'élever l'enfance fussent à même de savoir l'admirable méthode qu'il leur trace, et que ce travail du prêtre chrétien, c'est-à-dire, de ce gardien de la vertu, de cet ardent ami de l'humanité, trouvât place dans toutes les familles. Il est bien certain que sa lecture produirait les plus heureux fruits et ferait disparaître bien des inépuisables.

Quel magnifique appui au travail n'avons nous pas trouvé dans le chapitre 40 du livre IV où l'auteur traite du respect qui est dû à la liberté de la vocation de l'enfant : Stigmatisa-t-on jamais plus énergiquement l'oisiveté que ne le fait l'auteur dans les lignes qui suivent : « Le travail : mais on le doit à ses parents, à ses enfans, à sa famille, à sa patrie : c'est l'oisiveté qui laisse échapper des mains de tant d'héritiers indignes le patrimoine de richesse ou d'honneur qu'ils avaient reçu de leurs pères ; c'est l'oisiveté qui, comme un ver rongeur, mine sourdement et fait écrouler les fortunes

« établies en apparence sur les plus solides fondemens et préparées aux fils d'un père riche et considéré la détresse et le mépris pour tout héritage. . . . Mais ne rien faire ! au milieu de ce mouvement immense de toutes les classes qui tendent à s'améliorer, à s'anoblir, à s'élever, à s'enrichir, par l'industrie, par le commerce, par l'agriculture, par les travaux de la vie politique ; ne rien faire ! c'est abliquer, c'est s'anéantir ! Ne pas comprendre que nous vivons dans des temps où il faut se faire pardonner sa fortune, quand on l'a reçue de ses pères ; autoriser les nouveaux venus de la société moderne à dire que les fils des grandes familles, au milieu de progrès universel demeurent immobiles dans leurs préjugés de race, stationnaires dans leur fortune, rétrogrades dans leurs idées qu'ils ne font rien, et ne veulent rien faire ! C'est impossible ! »

Nous renonçons à relever toutes les beautés de ces pages, parce qu'elles sont sans nombre.

L'homme est donc dès sa naissance, voué au travail : c'est sa vocation ; il faut qu'il en subisse le joug. Vivre sans travailler, ce n'est pas vivre ; c'est être éteint, c'est étouffer, c'est anéantir la vie en soi. L'éducation prépare donc l'homme au travail.

(A continuer.)

Inauguration du Collège de Varennes.

Le dimanche, 4 octobre, eût lieu l'inauguration du nouveau collège de Varennes. C'est un édifice en brique, situé à l'est du beau village de Varennes. Les études y sont confiées aux Frères de St. Joseph dont la maison principale se trouve à St. Laurent, dans l'île de Montréal.

Au sortir de la messe où avait eu lieu la bénédiction d'une cloche, pour le nouveau collège, et où l'on avait entendu un admirable sermon de circonstance de Mgr. l'évêque de Cydonia, coadjuteur du diocèse de Montréal, le clergé et toute la population de Varennes se rendirent en procession au collège.

Après la bénédiction de l'édifice et au moment où Sa Grandeur, accompagnée des prêtres qui l'entouraient, arrivait sur le pontique, M. Girard, notaire, s'avança, et au nom de la paroisse lui présenta une adresse qu'il fit précéder de ces quelques paroles :

MONSIEUR,

Le terrain que nous foulons présentement, était, il n'y a pas encore deux ans, planté de jeunes arbres, qui attendaient un peu de développement, recevant des soins tout particuliers, avant que d'être tirés de là, pour être confiés isolés des uns des autres, à une autre terre où ils pussent grandir plus à l'aise et donner à leur maître des fruits proportionnés à l'attention dont ils avaient été l'objet.

Ces jeunes plantes sont aujourd'hui remplacées par cette magnifique maison d'éducation et les élèves qu'elle abrite ; elle n'attendait plus que les prières du ciel pour prendre son élan et offrir sous son toit à la jeunesse du pays, et plus particulièrement à celle de cette paroisse, sous l'égide de la Religion, l'asile immédiat de notre évêque et l'attention de M. le Surintendant, une instruction libérale, cette instruction qui fait le bon chrétien et le bon citoyen, les plantes d'aujourd'hui qui remplacent celles d'hier, comme ces dernières donneront de bons fruits avec cette différence que les uns rappellent les chaînes qui rivent l'homme à la terre, et que les autres l'émancipent et le rapprochent du ciel.

Ce jour sera pour nous, un jour mémorable et un jour de gloire ; peu habitués aux combats bruyants, nous nous rappellerons néanmoins d'une victoire au profit de l'intelligence et du bonheur commun.

Honoré de votre présence, honoré de la présence de M. le Procureur-Général, honoré de la présence de M. le Surintendant et de plusieurs amis de l'éducation, permettez-moi, Monseigneur, de vous présenter cette adresse qui exprime les sentimens que nous conservons pour votre Grandeur et la reconnaissance que nous vous devons d'avoir bien voulu relever l'éclat de notre fête en venant y prendre part.

Adresse à Monseigneur Joseph Larocque, Evêque de Cydonia, etc.

MONSIEUR,

Qu'il me soit permis de vous exprimer, en ce jour mémorable, les sentimens de reconnaissance que nous vous portons pour avoir bien voulu condescendre à venir parmi nous, et faire en personne l'inauguration de cette maison, destinée à offrir à la jeunesse du pays et plus particulièrement à celle de cette paroisse, un asile sûr où, sous les soins de professeurs habiles, elle puisse recevoir une éducation qui lui convienne, et sortir de là suffisamment préparée à remplir, avec avantage et honneur, les différens devoirs auxquels est tenu tout bon citoyen d'abord envers Dieu, et ensuite envers la société à laquelle il appartient.

Nous sentions depuis longtemps que nous n'avions pas d'établissements d'éducation qui fussent d'accord avec les progrès en cette voie qui se faisaient ailleurs, et la position que la Providence a faite à cette paroisse ; et que sans quelques efforts nous nous trouverions bientôt dans un état d'infériorité : d'ailleurs nous avions à remplir les dernières volontés d'un mourant, d'un bon prêtre qui a passé avec nous une longue vie, suite continuelle de bienfaits, et qui n'a pas voulu se séparer de sa paroisse, avant qu'il eût pourvu autant qu'il pouvait le faire, aux besoins de ses pauvres et de la jeunesse, en assurant aux uns des constituts dont les rentes serviraient à perpétuité à alléger leurs souffrances, et aux autres outre de pareilles rentes une maison qui est aujourd'hui le couvent, et la terre, sur laquelle se trouve cette bâtisse inaugurée aujourd'hui comme maison d'éducation.

Il y a plus de cinquante ans que ce bon prêtre n'est plus ; et par un concours de circonstances incontrôlables, ses dernières volontés, qui étaient un ordre et une dette sacrée pour nous, n'avaient été jusqu'à ce jour qu'en parti remplies.

Ce sont ces motifs puissants qui ont déterminé les amis de l'éducation en cette paroisse à faire tout en leur pouvoir pour s'assurer cette propriété, le bien des pauvres et de la jeunesse, afin de la rendre à sa destination ; ce sont ces mêmes motifs, qui sans doute, ont puissamment aidé, à faire de cette propriété ce qu'elle est aujourd'hui, ce sont les mêmes motifs qui ont déterminé notre digne curé, héritier du zèle de ses prédécesseurs, et de leur ferme volonté à faire le bien, à braver toutes les difficultés, et à élever à la gloire de Dieu, et à l'honneur et l'avantage de son pays, ce beau collège, il restait encore un motif également puissant, c'est que dans la maison bâtie sur cette propriété, se sont éteints trois hommes, non seulement chers à la paroisse, mais encore à tout le pays, par leur bienfaits et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour le bonheur de leur concitoyens.

D'abord M. Daburon, dont les œuvres ici ne s'oublieraient jamais ; puis M. Deguise, de son vivant, l'arrière de toutes les maisons d'éducation naissantes, et enfin M. Grouard, le fondateur du collège de St. Hyacinthe.

L'œuvre existe maintenant ; qu'elle progresse ; elle progressera, Monseigneur, car à son début vous l'avez bénie, comme œuvre de Dieu ; elle progressera, parce qu'à son début elle a été saluée avec joie par tous ceux qui ont à cœur la diffusion des lumières et de la bonne éducation parmi le peuple.

Permettez-moi, Monseigneur, de profiter de la circonstance, pour témoigner notre vive satisfaction à l'Honorable M. Cartier et à l'Honorable M. Chauveau, d'avoir bien voulu faire partie de la fête du jour : le zèle qu'ils ont déployé en toute circonstance pour relever la nationalité canadienne, et lui donner la place qu'elle doit occuper, leur assure la reconnaissance de tous : Puissent-ils toujours marcher d'accord avec votre Grandeur, vers un but commun : " rendre le peuple meilleur."

M. Larocque répondit avec toute la grâce et l'affabilité qu'on lui connaît à cette adresse et invita M. Cartier et M. Chauveau à prendre la parole.

M. le Procureur Général félicita les citoyens de Varennes sur le zèle qu'ils avaient montré dans l'établissement de cette maison d'éducation. Il leur dit que cela ne le surprenait nullement, car le zèle des habitants de cette paroisse était depuis longtemps connu dans le pays. Ce zèle trouvera sa récompense dans les fruits que la paroisse recueillera de cette œuvre. M. Cartier parla très au long et fit ressortir avec habileté tout l'avantage que l'on pourrait tirer d'une institution destinée à former des sujets pour le commerce, l'industrie et l'agriculture. M. Chauveau s'exprima dans le même sens et félicita la paroisse de Varennes de ce qu'elle pouvait réclamer pour un de ses enfants le premier jeune Canadien-français qui soit allé faire à l'étranger des études agricoles ; car si M. Perrault qui vient d'être nommé secrétaire de la chambre d'agriculture est né à Québec, il appartient par sa mère à Varennes, et c'est dans cette paroisse qu'il se propose d'établir une ferme modèle. Le comté de Verchères qui est un des premiers à donner l'exemple en fait d'éducation et d'agriculture, doit se réjouir de cette circonstance et aider de toutes ses forces le mouvement qui va se faire en faveur d'une culture intelligente et raisonnée d'un sol qui doit nous être si cher. Il termina en payant un juste tribut d'éloges au zèle et à la générosité de M. le curé Desautels qui s'est montré le digne continuateur du Pinard de ses devanciers.

Dans l'après-midi, Mgr. Larocque, M. le Procureur-Général, M. le Surintendant et M. l'inspecteur Archambault accompagnés de M. le curé et de plusieurs autres membres du clergé et de plusieurs notables de Varennes visitèrent l'Académie des Dames de Sainte-Croix, et le collège. Des discours furent prononcés par les élèves des deux institutions, et l'on remarqua surtout avec plaisir la bonne tenue des enfants. Ceux du collège ont un costume assez semblable à

celui des élèves des lycées impériaux en France, le même à peu près que celui du collège de Notre-Dame de la Pointe Lévi. Les cahiers de dessin linéaire et d'architecture qui furent examinés font preuve de beaucoup de succès dans cette branche importante de l'éducation industrielle.

Petite Revue Mensuelle.

Le mois d'octobre ne nous a pas donné un de ces beaux automnes mélancoliques et doux comme les poètes se plaisent à les décrire ou plutôt à les rêver. Nous n'avons eu que des pluies, des tempêtes, des bourrasques, et quand parfois il faisait soleil, la pluie tombait en même temps, comme dans ce vers du bon Lafontaine.

On entrat dans l'automne,
Quand la précipitation aux voyageurs est loque ;
Il pleut le soleil lui, et l'éclaircie d'été ;
Reud ceux qui sortent avortés
Qu'en ces mois le mante au leur est fort nécessaire.

Le mois d'octobre était autrefois le signal de la rentrée des classes ; aujourd'hui il y a peu d'institutions qui permettent à leurs élèves de s'attarder jusque là. La Saint-Michel (29 septembre) n'est plus la date fatale où il faut dire avec Virgile *dulcia liquimus arra* et reprendre tristement la route du collège. On y est déjà rentré dès la mi-septembre et vraiment à voir comment se comporte dame nature dans nos climats, il n'est pas de collègien si peu studieux qu'il soit qui doive s'en plaindre.

C'est l'occasion de dire que nous apprenons de tous côtés d'excellentes nouvelles de nos collèges classiques, de nos collèges industriels et de nos académies. Malgré que leur nombre se multiplie peut-être au-delà de ce que la prudence commanderait, le nombre des élèves de chaque institution augmente dans une bien plus grande proportion. Le système du pensionnat est nécessairement favorable à une population épars sur un vaste territoire et la manière économique dont la plupart de ces institutions sont conduites contribue à les rendre florissantes.

Le mois de septembre a été signalé par l'inauguration du nouvel édifice destiné au collège Masson, et le mois d'octobre par celle du nouveau collège de Varennes. Nos lecteurs trouveront dans une autre partie du journal un compte-rendu détaillé de cette dernière cérémonie. Disons seulement que le plaisir d'y assister nous a procuré de plus celui de visiter trois jolis villages du district de Montréal, qui, dans le Haut-Canada ou dans les Etats-Unis s'appelleraient des villes. Un plaisir comme on le voit, en amène un autre. Longueuil, Boucherville et Varennes sont sans contredit de florissantes petites villes, où le type français est parfaitement conservé non seulement dans les manières polies et gracieuses de leurs habitants ; mais encore dans la construction des églises et des habitations. L'église de Varennes surtout malgré une certaine bizarrerie, ou plutôt à cause de cette bizarrerie, nous reporte de suite par le souvenir à ces édifices des premiers temps de la colonie que l'on retrouve encore dans quelques endroits du district de Québec. Boucherville offre une longue suite de résidences élégantes, spacieuses et commodes conservant dans leurs parterres, leur construction et tout leur entourage un certain cachet de distinction qui fait plaisir à voir.

Les journaux annoncent la retraite de la vie publique de Sir Allan MacNab, baronnet. Cet homme d'état est né à Niagara en 1798 et est par conséquent âgé de 59 ans. Ses parents étaient d'origine écossaise. Son grand père le Major Robert MacNab du 42e appartenait à l'administration forestière de l'Ecosse et demeurait dans un petit domaine situé à la tête du Loch Hearn et qui portait le nom de Dundurn comme le château de son petit fils près d'Hamilton. Le père de Sir Allan prit du service ; pendant la guerre de la révolution il faisait partie de l'état major du général Simcoe et à la conclusion de la paix il suivit ce général en Canada. Il épousa bientôt après la fille du capitaine William Napier de Québec. Le jeune Allan encore à l'école en 1812 s'enrôla dans un corps de jeunes gens, fut enseigne de marine, puis passa dans le 100e où il se signala à l'assaut du fort Niagara ce qui le fit nommer en eigne dans le 48e. Il était à l'attaque du fort Erie, à l'incendie de Blac-Rock et de Buffalo et à Plattsburg où il faisait partie de l'avant-garde. Mis à demi-solde en 1817 il studia le droit et gagnait quelque argent comme copiste au parlement. En 1829 il fut élu pour le comté de Wentworth. Il était président par interim de l'assemblée législative lorsqu'éclata l'insurrection de 1837. Tous nos lecteurs savent la part qu'il prit à la défense du Haut-Canada contre McKenzie et les sympathiseurs américains et nul n'a oublié le drame de l'incendie de la Caroline que Sir Allan fut prendre au quai de Buffalo et lança tout en flammes dans les abîmes du Niagara. Fait chevalier en 1838, il prit dans l'Assemblée législative des Canadas-Unis le rôle de chef de l'opposition conservatrice au ministère de coalition de Lord Sydenham rôle qu'il conserva sous la première administration Lafontaine-Baldwin. En 1844 il fut élu orateur contre M. Morin par la majorité tory qui appuyait le ministère Viger-Draper, fut nommé adjoint général des milices plus tard ; mais n'occupa point cette charge, par suite d'un malentendu. Sous la seconde administration Lafontaine-Baldwin il dirigea le fougueuse opposition tory de 1849, présida quelques-unes des assemblées publiques qui excitèrent les troubles de cette époque, et continua son rôle de chef d'opposition sous le ministère Hincks-Morin. Appelé à former une nouvelle administration à la suite d'un vote de non-confiance, il pria M. Morin et ses collègues du Bas-

Canada de retenir leurs portefeuilles, forma avec eux une coalition, reconstruisit ce ministère avec l'aide du Colonel Taché lors de la démission de M. Morin et fut éliminé par la démission en masse de tous les ministres et la formation du cabinet Taché-MacDonald en 1856.

Sir Allan MacNab est un homme d'une grande vigueur d'intelligence et de caractère, de manières aimables et d'une grande gaieté dans l'intimité. Sa stature est imposante, sa figure noble et empreinte d'énergie et de fermeté. Il existe deux excellents portraits de lui, l'un par M. Partridge peintre de Sa Majesté, l'autre par M. Hamel. Ce dernier portrait qui n'est guères inférieur à l'autre sous le rapport de la touche et du coloris, est plus naturel et plus vrai et Sir Allan en a jugé de même car c'est d'après le tableau d'Hamel qu'on a fait faire une lithographie très répandue dans le pays. Sir Allan vient d'être promu au rang de baronnet et doit dit-on, aller achever ses jours en Angleterre près de sa fille, mariée à Lord Bury, ancien secrétaire de Sir Edmund Head.

Les derniers journaux d'Europe s'occupent comme toujours de la guerre de l'Inde où les chances semblent être meilleures pour les armées anglaises, des entrevues de l'Empereur de France et de l'Empereur de Russie à Stuttgart et de ce dernier avec l'Empereur d'Autriche à Weimar. A ces sujets se joint la mort du grand patriote Vénitien, Daniel Manin, président de la république de Venise et mort dans l'exil et de l'exil comme dit si justement une feuille légitimiste de Paris qui contient un éloge du défunt d'autant plus important pour sa mémoire qu'il est plus impartial. Le passage suivant du livre de M. Perrens. "Deux ans de révolution en Italie" fera voir tout ce que peut une idée fixe conçue dans l'enfance et donnera un aperçu de la carrière de cet homme célèbre mort à Paris après y avoir perdu successivement sa femme et sa fille à l'âge de 53 ans.

"Daniel Manin, dit M. Perrens, naquit à Venise en 1804. Elevé par un précepteur sous les yeux de son père, il puisa dans la société de l'un et de l'autre une maturité précoce et un goût marqué pour les spéculations politiques.... Le plus jeune des trois interlocuteurs se montrait le plus calme, le plus prudent, le plus réfléchi. Il ne sortait de lui-même qu'en songeant au dernier doge de la république de Venise, à ce faible vieillard qui pleurait en entendant le bruit du canon, et qui avait laissé une tache sur le nom de Manin. Le réhabiliter était son désir et son espérance. Il tenait à l'honneur de ce nom, devenu son plus précieux héritage, depuis que, suivant l'usage vénitien, son père, israélite converti, l'avait reçu sur les fonts baptismaux, du frère même du doge, qui avait consenti à lui servir de parrain... Docteur es-lois à dix-sept ans, il se vit obligé d'attendre l'âge légal de vingt-quatre ans pour exercer la profession d'avocat, à laquelle il comptait se vouer. Ces loisirs forcés ne furent point un temps perdu. Il arrêta définitivement ses idées politiques.... Encore qu'il dédaignât de faire partie des sociétés secrètes, il exerça bientôt une grande influence sur ceux qui les composaient. La police autrichienne ne s'y était pas trompée. Elle ne le perdit pas de vue. Voici le curieux portrait qu'elle faisait de lui: "Daniel Manin est estimé pour sa conduite morale, ses talents et son caractère désintéressé. Cependant, à côté de ses belles qualités, on a pu remarquer un caractère hardi, pointilleux, irritable, querelleur et suffisamment rempli de lui-même. Profond légiste, il est très-expert dans l'art oratoire, et sait exposer ses idées avec un ordre et une lucidité admirables."

".... Pour atteindre son but et réhabiliter son nom, il ne pouvait mieux faire que de classer des langues ces Autrichiens que le dernier doge avait laissés s'y établir. On sait qu'en 1797 l'aristocratie vénitienne, pleine de défiance envers le général Bonaparte, ne voulut pas de l'alliance avantageuse qu'il lui offrait.... Cette faute politique irrita celui qui tenait entre ces mains la destinée de l'Italie, et fut un des motifs qui le décidèrent à signer le fatal traité de Campo-Formio. La sérénissime république devint ainsi la proie de l'Autriche.

"Depuis ce temps, Venise et ses provinces s'étaient peu à peu habituées au joug allemand; elles en souffraient moins que la Lombardie. Le peuple ne s'occupait pas de politique; la bourgeoisie s'était renfermée plus que jamais dans ses habitudes marchandes et s'accoutumait de tout pourvu que le commerce fût florissant; la noblesse faisait presque cause commune avec l'Autriche. Seuls, les penseurs et de rares patriotes rêvaient d'indépendance et de nationalité italienne. Il fallait donc procéder avec une sage lenteur pour réveiller au fond des cœurs les sentiments généreux. De là cette pensée de lutte légale que Manin conçut à Venise.... Jamais il ne s'avancait d'un pas sans en avoir calculé les conséquences; constamment le Code à la main, il s'étudiait à ne point dépasser les limites étroites dans lesquelles un gouvernement ombrageux avait circonscrit sa liberté d'action."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

—Les directeurs du collège Ste. Marie de Montréal ont tout récemment mis une bourse au concours; les élèves des différents collèges de la classe précédant immédiatement celle des belles-lettres y étaient seuls appelés. Le compétiteur heureux devait être hébergé aux frais des directeurs et y terminer gratuitement son cours d'études. Les sujets sur lesquels devait se faire l'examen étaient la première des Catilinaires, le premier livre de l'Enéide, les trois premières parties de la grammaire grecque de Burnouf et des compositions française et latine. Cinq candidats se sont présentés au concours; M. Emilien Paradis, de l'académie de St. Eustache, est celui dont les efforts ont été couronnés de succès.

—En parlant de l'accroissement des dépenses qui s'y font pour l'instruction publique, le préfet de Paris s'exprime ainsi: "Le développement qu'acquiert l'instruction primaire a donné lieu à de nouveaux engagements que je n'hésite pas à vous soumettre, sûr que je suis d'avance que leur accomplissement rencontrera votre approbation. Le nombre des écoles et des instituteurs s'est rapidement augmenté depuis quelques années. En 1852, Paris comptait 269 écoles, 530 instituteurs et 48,534 élèves; la dépense alors encourue était de 1,306,968 fr. Maintenant le nombre des écoles est de 286; celui des instituteurs de 601 et celui des élèves de 53,607. Le budget de 1858 pour l'entretien de ces écoles se monte à 1,732,411 fr. dont vous vous empresserez, je n'en doute pas, de sanctionner l'emploi."

—M. Cornish, B. C., de Londres, a été appelé à la chaire de littérature anglaise et M. Johnson, gradué du collège de la Trinité à Dublin, à celle des mathématiques, à l'université McGill. M. Markgraf, professeur de langue allemande, a été nommé bibliothécaire et assistant secrétaire.

—M. Paul Stevens, ancien rédacteur de la *Patric* et auteur d'un volume de fables en vers, vient d'être nommé professeur de littérature au collège de Chambly. M. Stevens est né en Belgique.

—M. l'abbé Aubry, qui a été durant plusieurs années professeur de théologie au Séminaire de Québec et dernièrement attaché comme archidiacre à l'évêché des Trois-Rivières, a repris ses premières fonctions de professeur au collège de Ste. Thérèse de Beauville. Avant de quitter les Trois-Rivières, il a reçu une lettre d'adieu signée par tous les notables de la ville. M. Aubry a été, pendant bien des années, directeur du collège ou Petit Séminaire de Québec, et, comme l'a remarqué l'éditeur du *Journal de Québec*, bien des hommes publiés dans le Bas-Canada se rappellent avec plaisir le temps où ils étudiaient sous sa bonne et habile direction.

—Il y a en Angleterre soixante écoles des arts soutenues aux frais du trésor public, qui rétribue les professeurs, pourvoit au payement des bourses et à l'entretien des élèves-maîtres. L'école-mère de Marlborough a absorbé l'an dernier, en salaires, la somme de £1,920 et £3,731 pour l'instruction des élèves-maîtres. En 1851, il y avait dans les écoles de dessin, 3,296 élèves, coûtant chacun à l'état £3 2s 4d. En 1852, quand fut inaugurée l'école des arts, 5,501 étudiants coûtaient chacun £2 8s 2d.; en 1853, le nombre des élèves s'élevait à 17,209, coûtant chacun £1 4s 4d.; en 1854, 22,154 coûtaient chacun £1 3s 4d. et en 1855, 31,455 étudiants causaient chacun une dépense de 16 2d.

—Le progrès que fait l'éducation populaire dans l'Etat du Connecticut s'y manifeste d'une manière bien évidente. On y construit de meilleures écoles, on y emploie de meilleurs instituteurs et l'uniformité dans un meilleur mode d'enseignement va contribuer à mettre les écoles sur un pied tout-à-fait convenable. "Il n'y a pas longtemps encore, dit le *Connecticut Common School Journal*, que nos écoles n'avaient qu'une existence nominale. Les maisons d'école et leurs dépendances étaient dans le plus triste état qui se put voir. Nous payions un mince salaire à de pitoyables instituteurs. L'uniformité qui doit régner dans l'enseignement n'existait nulle part; dans un grand nombre d'écoles, il y avait variété même dans les quelques livres dont on faisait usage. L'indifférence des parents et l'apathie universelle prédominaient. Les ténèbres plaquaient sur l'état et une obscurité profonde enveloppait les écoles communes. Mais grâces soient rendues aux Barnard, aux Philbrick, aux Camp et aux autres amis de l'éducation populaire; ils se sont, le flambeau de la lumière en mains, plongés au milieu de ces ténèbres et leurs efforts ont fini par les dissiper."

—M. Faure, nouvellement arrivé d'Europe, vient d'être nommé professeur à l'académie de Berthier (en haut). Les directeurs de cette institution sont aussi à la recherche d'un professeur anglais et paraissent disposés à faire tout leur possible pour réparer la perte sérieuse qu'ils ont subie par la nomination de leur ancien principal, M. Devismes, au professorat de l'École Normale Jacques-Cartier. M. Faure est natif de Bretagne, et a enseigné à Limoillon près de l'ancienne maison seigneuriale de Jacques-Cartier, dont il a été heureux de retrouver une rue dans uno des premières livraisons du *Journal de l'Instruction Publique*. Madame Faure, dont les parents ont habité Miquelon, est d'origine canadienne.

—L'Empereur des Français a publié un nouveau décret réglementaire pour la maison impériale de St. Denis, destinée, comme on sait, à l'éducation des filles des membres pauvres de la Légion d'Honneur. Ce décret contient les articles suivants:

"La religion est la base de l'enseignement.
"Les élèves entendent la messe tous les jours; il y a, les dimanches et fêtes, la grand'messe, les vêpres et une instruction à la portée des élèves.

"Les offices sont chantés par les élèves.
"Les élèves reçoivent des leçons de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de grammaire, d'histoire, de botanique usuelle, et les leçons de danse nécessaire à leur maintien et à leur santé.

"Elles peuvent aussi, suivant leur aptitude, recevoir des leçons de musique et de dessin.

"Les élèves font leurs robes, leur linge et celui de la maison."
Nous attirons sur ce dernier article l'attention des frères de famille. S'il était un peu plus en vigueur dans le pays, les mémoires des modistes et des lingères ne seraient peut-être pas aussi florissans; mais bien des familles ne s'en trouveraient que mieux.

Liste des Instituteurs et Institutrices inscrits sur le Régistre de la Caisse d'Economie jusqu'au 31 octobre, 1857.

PALMARE.

Distribution des Prix aux Eleves Pensionnaires des Dames Ursulines de Quebec.

(Suite.)

COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse 1r pr Mlle Zélie Borne, 2e do Mlles Mary Ann Archer et Clara Michaud; 1r acc Mlle Hermine Miller, 2e do Eliza Brennan. Grammaire française, 2ème classe 1r pr Mlle H Miller, 2e do Mlle E Fraser; 1r acc mlle M O'Brien, 2e do mlle Mary Kane. Style épistolaire 1r pr mlle M Kane, 2e do mlle Louise Dupré; 1r acc mlle Z Borne, 2e do mlle H Miller. Version 1r pr mlle Augustine Parent, 2e do mlle Zélie Noël; 1r acc mlle J Furois, 2e do mlle Lorette Stuart. Grammaire anglaise 1r pr mlle Fanny Lloyd, 2e do mlle Therèse Gourdeau; 1r acc mlle Catherine McDonald, 2e do mlle M Archer. Style épistolaire 1r pr mlle M O'Donoghue, 2e do mlle E Brennan; 1r acc mlle Mary Harbeson, 2e do mlle F Lloyd. Version 1r pr mlle M A Archer, 2e do mlls C McDonald et M Carrier; 1r acc mlle T Gourdeau, 2e do mlle S Tétu. Histoire du Canada et Mythologie Mlles F Lloyd et Z Borne, 2e do mlle Léda Hardy; 1r acc mlle M Kane, 2e do mlle M O'Brien. Géographie 1r pr mlle F Lloyd, 2e do mlle M O'Brien; 1er acc mlle Clara Michaud, 2e do mlle Léda Hardy. Arithmétique 1r pr mlle E Fraser, 2e do mlle Margaret Laurie; 1r acc mlle F Lloyd, 2e do mlle L Dupré. Ecriture 1r pr mlle A Esnoul, 2e do mlls J Furois et Emélie Pelletier; 1r acc mlle M Kane, 2e do mlle E Brennan. Fleurs et Paysages Pr mlle A Parent; 1er acc mlle S Tétu, 2e do mlls M Kane. Piano 1r pr mlls T Gourdeau et A Keenan, 2e do mlls Z Noël et P Lefebvre; 1r acc mlle E Matte, 2e do mlle A Nault. Broderie 1r pr mlle Isabella Wilson, 2e do mlle M Hughes; acc mlle F Lloyd. Couture 1r pr mlle H Miller, 2e do mlle Clara Michaud; 1r acc mlle Catherine McDonald, 2e do mlle M A McDonald.

COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse 1er pr mlle Anastasia O'Shea, 2e do mlle Louise Delagrave; 1er acc mlle H Nault, 2e do mlle E Archer. Grammaire française, 2me classe 1r pr mlle Léopoldine Martineau, 2e do mlle Eliza Brennan; 1er acc mlle M Harbeson, 2e do mlle Corinne Michaud. Devoirs 1er pr mlle B Wadsworth, 2e do mlle Honorine Fréchette et A Keenan; 1r acc mlle Bridget Maguire, 2e do mlle Julie Massue. Grammaire anglaise 1er pr mlle M Kane, 2e do mlle E Archer; 1er acc mlle A Esnoul, 2e do mlle H Joneas. Devoirs 1r pr mlle Lorette Stuart, 2e do mlle A O'Shea; 1er acc mlle M Kane, 2e do mlle H Joneas. Géographie 1r pr mlle Mary Thompson, 2e do mlle Louisa Moore; 1r acc mlle A O'Shea, 2e do mlle L Martineau. Histoire Sainte 1r pr mlle H Fréchette, 2e do mlle Julie Massue; 1r acc mlle A G'Shea, 2e do mlle M Thomson. Arithmétique 1r pr mlle Corinne michaud, 2e do mlle Sophronie Roy; 1r acc mlle Cymodoécé Cauchon, 2e do mlle M O'Brien. Ecriture 1r pr Sophie Laporte, 2e do mlle Henriette Audette; 1r acc mlls L Neilson, 2e do mlle Isabella Jordan. Fleurs et paysages 1r pr mlle E Routhier, 2e do mlle Ellen McNaughton; 1r acc mlle P Lefebvre, 2e do mlle J Furois. Piano 1r pr mlle Harbeson, 2e do mlle Wilhelmine Renaud; 1r acc mlle Léda Hardy, 2e do mlle M Laurie. Broderie et couture Pr mlle Mary Walsh; 1r acc mlle Mathilda King, 2e do mlle M Gourdeau.

COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse Pr mlle M Gourdeau; acc mlle Jamina Clancy. Grammaire française, 4e classe 1r pr mlle M Thomson, 2e do mlle Eliza Thurber; 1r acc mlle M King, 2e do mlle M Gourdeau. Devoirs 1er pr mlle H Audette, 2e do mlle M Walsh; 1r acc mlle Désosée Hardy, 2e do mlle A O'Shea. Grammaire anglaise 1r pr mlle L Martineau, 2e do Mlle M Gourdeau; 1r acc Mlle Héloïse Gingras, 2e do Mlle Cymodoécé Cauchon. Devoirs—1r pr Mlle O Michaud, 2e do Mlle J Massu; 1r acc Mlle E Thurber, 2e do Mlle Mathilda King. Arithmétique—1r pr Mlle Cécilia Power, 2e do Mlle M Harbeson; 1r acc Mlle J Massue, 2e do Mlle A O'Shea. Géographie 1r pr Mlle C Cauchon, 2e do Mlle L Neilson; 1r acc Mlle M Taylor, 2e do Mlle H Audette. Histoire Sainte Pr Mlle M King; 1r acc Mlle M Taylor, 2e do Mlle M Gourdeau. Ecriture 1r pr Mlle A Faucher, 2e do Mlle Délima Dionne; acc Mlle Julie Clinic. Piano 1r pr Mlle Sophie Laporte, 2e do Mlle M King; 1er acc Mlles E Routhier et L Neilson, 2e do Mlle E McNaughton.

CLASSE PREPARATOIRE.

Lecture française et Orthographe 1r pr Mlle M Taylor, 2e do Mlle E Carrier; 1r acc Mlle Euphémie Chateauvert, 2e do Mlle Alice Taylor. Lecture anglaise et Orthographe 1r pr Mlle E Chateauvert, 2e do Mlles W Renaud et Léda Patoine; acc Mlle Alice Taylor. Eléments de calcul 1r pr Mlle D Michaud, 2e do Mlle Mary Townsend; 1r acc Mlle Nathalie Chartrain; 2e do Mlle Léda Patoine. Ecriture 1r pr Mlle Isabella Panton; 1er acc Mlle M Townsend, 2e do Mlle Gertrude Urquhart.

NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1818.	Prime reçue.		Montant de la prime à déduire sur la première année de pension.			
		£	s	d	£	s	d
Mr. William M. Hurty	Neuf ans.	1	0	0	9	0	0
Mr. Alexandre M. A. Moffatt.	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Léon Krouac	do	1	0	0	9	0	0
Mlle. Marie Marguerite E. Blanchard.	do	1	0	0	9	0	0
Mr. John B. Robertson.	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Félix Rosier.	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Richard P. O'Donnell.	do	1	0	0	9	0	0
Mr. A. Magloire Langlois	Huit do	1	0	0	8	0	0
Mr. James Lockyer, Biscoe.	Neuf do	1	0	0	9	0	0
Mr. Joseph Jodoin	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Benjamin Joassin.	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Alexis Soulard	do	1	0	0	9	0	0
Mr. William Colgan	do	1	0	0	9	0	0
Mr. James Garatty	do	1	0	0	9	0	0
Mr. J. Charles Pacaud	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Robert Morrow	do	1	0	0	9	0	0
Mr. James Lloyd	Six do	1	0	0	6	0	0
Mr. William Ramsay	Neuf do	10	0	0	0	0	0
Mr. William Fraser	do	1	0	0	9	0	0
Mlle. Léocadie Dubuc	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Henry Dawson	Sept do	1	0	0	7	0	0
Mlle. Sophie Varin Puize	do	1	0	0	7	0	0
Mr. Dominique Boudrias.	Huit do	1	0	0	8	0	0
Mr. Peter Scannell	do	1	0	0	8	0	0
Mr. Joseph Bernier	Neuf do	9	0	0	0	0	0
Mr. Martin Edme Grossier	do	1	0	0	9	0	0
Mlle. Mary Ann Greensil	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Pierre Bouchard	do	1	0	0	9	0	0
Mlle. Marie Dorothee Lacerte	Quatre do	1	0	0	4	0	0
Mr. Patrick John T. Blake	Sept do	1	0	0	7	0	0
Mr. Charles Honoré Paquin.	do	1	0	0	7	0	0
Mlle. Angélique Butler	do	1	0	0	7	0	0
Mr. Joseph Blais	do	1	0	0	7	0	0
Mr. François Xavier Gilbert.	do	1	0	0	7	0	0
Mlle. Zoé Bourgeois	Huit do	1	0	0	8	0	0
Mr. Joseph Bussière	Neuf do	1	0	0	9	0	0
Mlle Henriette Portelance	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Joseph Bourgouin	do	1	0	0	9	0	0
Dame Catherine O'Keefe	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Pierre Jardin	do	1	0	0	9	0	0
Mlle. Louise Méthot	do	1	0	0	9	0	0
Mr. Vital Tremblay	do	1	0	0	9	0	0

ETAT DES SOMMES PAYEES PAR LE DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU 1ER JANVIER AU 31 OCTOBRE 1857, INCL.

Montant payé jusqu'au 30 juillet dernier, ainsi qu'il en appert par le dernier état publié dans le No. 7.	£52,368	16	6
Payé entre le 1er août et 31 oct. 1857, savoir:			
Pour subventions semestrielles aux écoles communes, 1 sem. de 1856.			
" " 2 do 1856.	£106	9	3
" " 1 sem. " 1857.	4372	9	9
" " Education supérieure	110	0	0
" " Ecoles normales.	2190	18	8
" " Pension aux instituteurs retirés.	191	3	2
" " Salaires des officiers du Département.	567	3	9
" " Inspecteurs.	1085	18	9
" " Livres pour la bibliothèque du Départ.	7	16	0
" " Journal de l'Instruction Publique.	260	9	9
" " Contingents.	203	14	0
	9,246	12	6
	£61,615	9	0

Distribution des prix aux élèves demi-pensionnaires, des dames Ursulines de Québec.

14 juillet 1857.

CLASSE SUPERIEURE.

Pas de concours cette année.

CLASSE DE LITTÉRATURE.

Couronne d'honneur Pr Mlle Editha Meyer. Histoire de l'Eglise Pr Dlle Louise Jolicœur. Littérature anglaise Pr Dlls Mary Laurie et Rosina Peniston; acc Dlle Editha Meyer. Composition Pr Dlls Sarah Parkin et Sophio Pitt; acc Dlle E Meyer. Histoire de France et Histoire d'Angleterre Pr Dlle E Meyer; Dlle L Jolicœur. Astronomie et Globe céleste Pr Dlle L Jolicœur; acc Dlle Margaret Allen. Botanique, Herbiers Pr Dlle Margaret Allan; acc Dlle L Jolicœur. Tenue des livres Pr Dlls L Jolicœur et E Meyer; acc Dlle Margaret Allan. Physique Pr Dlle Mary Laurie; acc Dlls S Pitt et L Jolicœur.

Penture à l'huile, en miniature à l'aquarelle à la gouache, en pastel en crayons, sur velours et satin Pr Dlle Eliza Madden; acc Dlls L Jolicœur et Sarah Parkin.

CLASSE DU COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction Religieuse Pr Dlle Ellen Kelly; acc Dlle Julie Bouchard. Grammaire française, 1re classe Pr Dlle Mary Laurie; acc Dlle S Pitt. Style épistolaire Pr Dlle Elmire Evanturel; acc Dlle Mary Laurie. Version Pr Dlle L Jolicœur; acc Dlle Elmire Evanturel. Grammaire anglaise Pr Dlls Eliza O'Meara et Mary Ann O'Leary; acc Dlls E Kelly et L Jolicœur. Style épistolaire Pr Dlle Catherine Doyle; acc Dlle Mary Cahil. Version Pr Dlle E Madden; acc Dlle Margaret Allan. Globe terrestre et géographie Pr Dlle E Kelly; acc Dlle Julie Bouchard. Histoire de Rome et Mythologie Pr Dlle E Kelly; acc Dlle E Evanturel. Arithmétique Pr Mlle R Peniston; acc Mlles E Madden et C Doyle. Fleurs et Paysages Pr Mlle S Pitt; acc Mlle M Laurie. Ecriture Pr Mlles M A O'Leary et C Doyle; acc Mlle E O'Meara. Broderie Pr Mlle E Evanturel; acc Mlles S Pitt et M Laurie.

COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction Religieuse Pr Mlle A Dugal; acc Mlles Victorine Julien et Rebecca Blakiston. Grammaire française, 2e classe Pr Mlle E Tschereau; acc Mlle Lucette Deblois. Style épistolaire Pr Mlle L Deblois; acc Mlle E Tschereau. Version Pr Mlle R Peniston; acc Mlle Editha Meyer. Grammaire anglaise Pr Dlle Julie Bouchard; acc Dlle L Deblois. Style épistolaire Pr Dlle E Evanturel; acc Dlle R Blakiston. Version Pr Dlle Lucette Deblois; acc Dlle E Evanturel. Histoire du Canada et Mythologie Pr Dlle L Deblois et V Julien; acc A Dugal. Géographie Pr Dlle A Dugal; acc Dlle V Julien. Arithmétique Pr Dlle J Bouchard; acc Dlle Zoé Chateavert. Fleurs et Paysages. Pr Dlle Mary Cahil; acc Dlle L Deblois. Ecriture Pr Dlle V Julien; acc Dlle Kate Burns. Broderie et Couture Pr Dlls Kate Burns et Georgina Woolsey; acc V Julien.

COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction Religieuse Pr Dlls Joséphine Simard et Eugénie Tschereau; acc Dlle Clara Symes. Grammaire française, 3eme classe Pr Dlle Louisa Lindsay; acc Dlle Emélie Darveau. Devoirs Pr Dlls Zoé Chateavert et Joséphine Dussault; acc Dlle L Lindsay. Grammaire anglaise Pr Dlle V Julien; acc Dlls J Simard et E Tschereau. Devoirs Pr Dlle E Tschereau; acc Dlls A Dugal et Arabella Fraser. Histoire Sainte Pr Dlle J Simard; acc Dlle Caroline Samson. Géographie Pr Dlle L Lindsay; acc Dlle A Fraser. Arithmétique Pr Dlle Augusta Nootner; acc Dlle V Julien. Fleurs et Paysages Pr Dlle Caroline Drum; acc Dlle J Simard. Ecriture Pr Dlle Z Chateavert; acc Dlls Elizabeth Gourdeau et Clara Lloyd. Broderie et couture—Pr Dlle A Fraser; acc Dlls A Footner et C Lloyd.

COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse—Pr Dlle L Gingras; acc Dlle Sara Goulet. Grammaire française, 4eme classe—Pr Dlle L Matte; acc Dlle A Fraser. Devoirs—Pr Dlle Marguerite Dorval; acc Dlle C Lloyd. Grammaire anglaise—Pr Dlle A Footner; acc Dlle Mary Anne Shee et J Trudelle. Devoirs—Pr Dlle Mary A Shee; acc Dlle Sara Goulet. Arithmétique—Pr Dlle S Goulet; Dlle Mary Ann Timmons. Géographie—Pr Dlls C Samson et Mary Ann Timmons; acc Dlls Marguerite Dorval et Emma Angers. Histoire sainte—Pr Dlls C Symes et Joséphine Berthelot; acc Dlle J Trudelle. Ecriture—Pr Dlle Marguerite Dorval; acc Dlle L Gingras. Couture—Dlle J Trudelle; acc Dlle S Goulet.

Distribution solennelle des prix aux élèves du Petit Séminaire de Ste. Therese.

Le 8 juillet 1857.

Philosophie—Géométrie, trigonométrie, sections coniques—1r prix, Basile Routhier, 2d pr François Thérien; 1r accessit François Duquet, 2d acc L. Seers et P. Fortin.

Algèbre—1r pr Basile Routhier, 2d pr Louis Seers; 1r acc Isaïe Sauvé et F. Thérien, 2d acc Alfred Lachaine.

Physique et Astronomie—1r pr Basile Routhier, 2d pr Frs. Thérien; 1r acc Louis Seers, 2d F. Duquet et A. Lachaine.

Chimie—1r prix Basile Routhier, 2d pr Pierre Fortin; 1r acc Alfred Lachaine et F. Thérien, 2d acc L. Seers et F. Duquet.

Rhétorique—Excellence—1r pr Antoine Nantel, 2d pr Isaïe Crevier; 1r acc Paschal Brunet, 2d pr Joseph Racine.

Discours français—1r pr Antoine Nantel, 2d pr Paschal Brunet; 1r acc J. Racine et I. Crevier, 2d pr Jules Piché.

Version latine—1r pr Antoine Nantel, 2d pr Isaïe Crevier; 1r acc Jos. Racine, 2d Jules Piché.

Thème latin—1r pr Antoine Nantel, 2d Isaïe Crevier; 1r acc Joseph Racine, 2d Paschal Brunet.

Version grecque—1r pr Antoine Nantel, 2d Jules Piché; 1r acc Jos. Racine, 2d Isaïe Crevier.

Précéptes de Rhétorique et d'éloquence—1r pr Antoine Nantel, 2d I. Crevier; 1r acc Joseph Racine, 2d Louis Debien.

Vers latins—1r pr Antoine Nantel, 2d Louis Debien; 1r acc Paschal Brunet, 2d Isaïe Crevier.

Seconde—Excellence—Prix, Athanase Branchaud; 1r acc Raphaël Danis, 2d F. Xavier Sauriol.

Amplification française—Prix, Raphaël Danis; 1r acc Israël Lecavalier, 2d F. Xavier Sauriol.

Version latine—Prix, Raphaël Danis; 1r acc F. Xavier Sauriol, 2d Athanase Branchaud.

Thème latin—Prix, Athanase Branchaud; 1r acc F. Xavier Sauriol, 2d Raphaël Danis.

Version grecque—Prix, Athanase Branchaud; 1r acc Raphaël Danis, 2d F. Xavier Sauriol.

Vers latins—Prix, Raphaël Danis; 1r acc Athanase Branchaud, 2d Israël Lecavalier.

Principes de littérature—Prix, R. Danis; 1r acc Athanase Branchaud, 2d F. X. Sauriol.

Rhétorique et seconde réunies—Histoire du Canada—1r pr Raphaël Danis, 2d Antoine Nantel; 1r acc Isaïe Crevier, 2d Louis Debien, 3e A. Branchaud et P. Brunet.

Histoire littéraire—1r pr Antoine Nantel, 2d Athanase Branchaud; 1r acc Jos. Racine, 2d Isaïe Crevier, 3e Louis Debien.

Thème anglais—1r pr Antoine Nantel, 2d Athanase Branchaud; 1r acc Jules Piché, 2d Paschal Brunet, 3e Jos. Racine.

Version anglaise—1r pr Antoine Nantel, 2d Athanase Branchaud; 1r acc Jules Piché, 2d Jos. Racine, 3e Raphaël Danis.

Troisième—Excellence—1r pr Amédée Thérien, 2d Henri Desaulniers; 1r acc Antime Pilon, 2d Damase Alary, 3e Vital Mathieu.

Narrations françaises—1r pr Antime Pilon, 2d Amédée Thérien; 1r acc Henri Desaulniers, 2d Elie Auclair, 3e Art. Seers et D. Alary.

Version latine—1r pr Amédée Thérien, 2d Antime Pilon; 1r acc Henri Desaulniers, 2d Elie Auclair, 3e Damas Alary.

Thème latin—1r pr Amédée Thérien, 2d Henri Desaulniers; 1r acc Antime Pilon, 2d Vital Mathieu, 3e Elzéar Champoux.

Vers latins—1r pr Amédée Thérien, 2d Elie Auclair; 1r acc Henri Desaulniers, 2d Treflé Mersan, 3e Antime Pilon.

Thème français—1r pr Amédée Thérien, 2d Henri Desaulniers; 1r acc Vital Mathieu, 2d Damase Alary, 3e Elie Auclair.

Version grecque—1r pr Amédée Thérien, 2d Damase Alary; 1r acc Vital Mathieu, 2d Henri Desaulniers, 3e Antime Pilon.

Histoire de France—1r pr Amédée Thérien, 2d Damase Alary; 1r acc Henri Desaulniers, 2d Elie Auclair, 3e Antime Pilon.

Arithmétique—1r pr Amédée Thérien, 2d Henri Desaulniers; 1r acc Elie Auclair, 2d Antime Pilon, 3e Treflé Mersan.

Version anglaise—1r pr Amédée Thérien, 2d Antime Pilon; 1r acc Henri Desaulniers, 2d James Lonergan, 3e Elie Auclair.

Thème anglais—1r pr Amédée Thérien, 2d Vital Mathieu; 1r acc Elie Auclair, 2d Antime Pilon, 3e James Lonergan.

Quatrième—Excellence—1r pr Octave Godin, 2d Joseph Alary; 1r acc François Labelle, 2d Marcellin Perras, 3e Joseph Aubin.

Version latine—1r pr Octave Godin, 2d Joseph Alary; 1r acc François Labelle, 2d Marcellin Perras, 3e Joseph Aubin.

Thème latin—1r pr Octave Godin, 2d Joseph Alary; 1r acc Marcellin Perras, 2d Joseph Aubin, 3e François Labelle.

Version grecque—1r pr Octave Godin, 2d François Labelle; 1r acc Joseph Alary, 2d Cornelius Phalan, 3e Napoléon Demers.

Thème français—1r pr Octave Godin, 2d Jos. Alary; 1r acc Marcellin Perras, 2d François Labelle, 3e Napoléon Demers.

Histoire du Moyen-Age—1r pr Octave Godin, 2d Cornelius Phalan; 1r acc Joseph Aubin, 2d Emélie Perrin, 3e François Labelle.

Histoire romaine en anglais—1r pr François Labelle, 2d Octave Godin; 1r acc J. Alary et Venant Graton, 2d N. Demers et Emélie Perrin, 3e O. Phalan et Godfroy Labrie.

Mémoire—1r pr Octave Godin, 2d Jos. Alary; 1r acc François Labelle, 2d Marcellin Perras, 3e Joseph Aubin.

Arithmétique—1r pr Octave Godin; 2d François Labelle; 1r acc Jos. Alary, 2d Marcellin Perras, 3e Venant Graton.

Version anglaise—1r pr Octave Godin, 2d Cornelius Phalan; 1r acc Marcellin Perras, 2d Godfroy Labrie, 3e François Labelle.

Thème anglais—1r pr Cornelius Phalan, 2d François Labelle; 1r acc Marcellin Perras, 2d Joseph Alary, 3e Venant Graton.

A CONTINUER.